

ISSN 0225-9710
Volume 33, N° 2 / Mars-Avril 1995

**Revue de la société
des professeurs
d'histoire du Québec**

TRACES

PER

5-339

BNQ

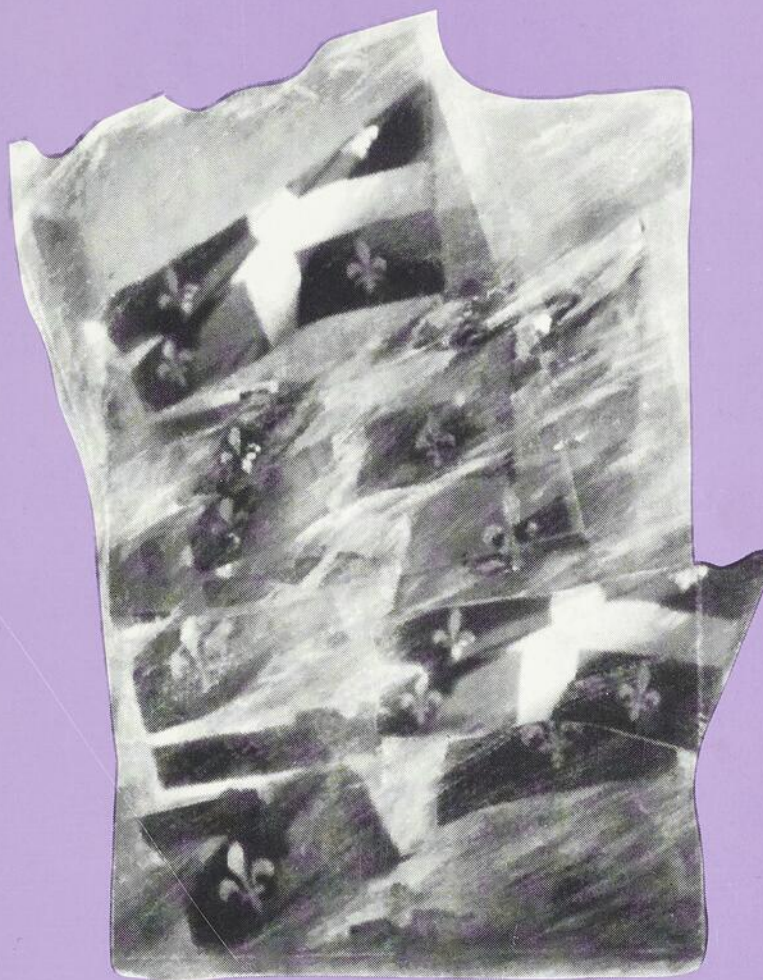
SEMAINE DES
SCIENCES HUMAINES

ENCORE LES
COORDINATIONS

LES ORIGINES
DE L'OCCIDENT

LE 125^E ANNIVERSAIRE
DU MANITOBA

HISTOIRE DES RÉGIONS
DU QUÉBEC



JOURNÉE DU FLEURDELISÉ

PAGE 32

le nom de
mément
histoire
preuves de
leur socié
second le
sée pu
l'individu
ment. Tac
présentes
l'histoire
Québec.

La revue
mation et
nel des me
seurs d'his
nelf du
de l'histo
perfection
l'enseigne
le prom
sciences
l'histoire
gal.

Adresse
C.P. 2156
30, rue
Sainte-Th

Direction
Jean-Cl
Comité
Gilles Be
Mario Fil
Jacques
Pierre Ni
Jean-Clau

Concept
Charlem

Correcti
Suzanne

Infograp
Impreme

Publicité
Lina For

Distribu
Johanne

Dépot lé
— Envoi
— Date
— Numé
port c
— Paru
— Tarif
les fra
— Abonn
in
in
re
é

Le nom de la revue **TRACES** fait, premièrement, référence aux fondements de l'Histoire qui se construit à partir des preuves de la présence des humains et de leur société dans le passé. Il rejoint, en second lieu, l'empreinte spécifique laissée par l'enseignement de l'Histoire sur l'individu qui le reçoit. Il évoque, finalement, l'action et l'influence passées et présentes de la SPHQ dans le domaine de l'Histoire et de son enseignement au Québec.

La revue **TRACES** vise à assurer l'information et le développement professionnel des membres de la Société des professeurs d'histoire du Québec. Elle se veut le reflet du dynamisme de l'enseignement de l'histoire au Québec, un outil de perfectionnement pour tous ceux que l'enseignement de l'histoire intéressent, et le promoteur de l'enseignement des sciences humaines au primaire et de l'histoire aux niveaux secondaire et collégial.

Adresse postale de la revue :
C.P. 21565,
300, rue Sicard,
Sainte-Thérèse (Québec), J7E 5R7

Direction de la revue :
Jean-Claude Richard; (514) 435-0244

Comité de rédaction :
Gilles Berger
Mario Filion
Jacques Pincince
Pierre Michaud
Jean-Claude Richard

Conception graphique :
Charlemagne

Correction d'épreuves :
Suzanne Richard

Infographie et impression :
Imprimerie des Éditions Vaudreuil

Publicité :
Lina Forest

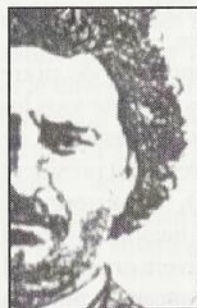
Distribution et abonnements :
Johanne Noiseux

Dépôt légal : B.N.C. - B.N.Q.
— Envoi de publication
— Date de parution : avril 1995
— Numéro d'enregistrement 6323
port de retour garanti
— Parutions : 5 numéros/année
— Tarifs : membres SPHQ - inclus dans les frais d'adhésion
— Abonnement annuel :
individus : 50\$
institutions : 60\$
retraités : 30\$
étudiants : 22\$

TRACES appartient aux membres de la SPHQ. Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs. Les textes peuvent être reproduits avec mention de la source, à moins d'avis contraire.

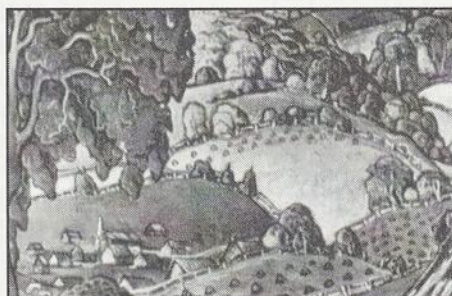


L'EUROPE DE L'OUEST APRÈS L'AN MIL P. 10



UN DES ARTISANS DU MANITOBA : LOUIS RIEL P. 25

LES RÉGIONS DU QUÉBEC P. 30



SOMMAIRE

VOLUME 33, N° 2

LA SPHQ

ÉDITORIAL

3 • UN C.A. ACTIF

ÉCHO DU PRIMAIRE

4 • À LA CONQUÊTE DU TEMPS ET DE L'ESPACE

ÉCHO DU SECONDAIRE

5 • QUINZE ANS APRÈS...

ÉCHO DU COLLÉGIAL

7 • ENCORE LES «COORDINATIONS»! LETTRE AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

L'ENSEIGNEMENT

PERFECTIONNEMENT

10 • AUX ORIGINES DE L'OCCIDENT: L'EUROPE DE L'OUEST APRÈS L'AN MIL.

DOCUMENT

22 • WHAT'S RIGHT ?

L'HISTOIRE

GRANDS ANNIVERSAIRES

26 • LE MANITOBA: UNE CHRONOLOGIE

LA RECHERCHE

31 • LES RÉGIONS DU QUÉBEC ET LEUR HISTOIRE

DOCUMENT

33 • NOTRE DRAPEAU FLEURDELISÉ - SA JUSTIFICATION

J'AI LU

36 • ENCORE LA GUERRE FROIDE !

BONNES NOUVELLES DU «CHANTIER»

PAR JEAN-CLAUDE RICHARD
DIRECTEUR — TRACES

NOUS AVONS À PEU PRÈS RÉUSSI À RATTRAPER LE RETARD ACCUMULÉ DEPUIS QUE NOUS AVONS MODIFIÉ LA GRILLE DE TRACES. NOTRE PROCHAINE LIVRAISON PARAITRA DANS LES DÉLAIS SOUHAITÉS, C'EST-À-DIRE AVANT LES VACANCES DE JUIN. NOUS SOMMES DE PLUS EN PLUS À L'AISE DANS NOS NOUVEAUX HABITS; NUL DOUTE QUE L'APPARENCE GÉNÉRALE S'AMÉLIORERA DE NUMÉRO EN NUMÉRO. JE CROIS DONC QUE NOUS POUVONS AFFIRMER QUE LES NOUVELLES DU «CHANTIER» SONT BONNES. NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PATIENCE ET VOTRE COMPRÉHENSION.

Il me faut vous informer qu'avec ce numéro, Pierre Michaud et Gilles Berger ont participé à leur dernière production de TRACES à titre de membres du comité de rédaction. Il s'agit-là de deux départs que l'on ne peut pas passer sous silence.

Gilles Berger n'a pas besoin de présentation. Tous les membres de la SPHQ le connaissent. Ou, du moins, presque tous. Depuis la fondation de notre Société, Gilles a été de tous les combats, de toutes les luttes, de tous les services. Il fut président de la SPHQ, fondateur du Bulletin de liaison — qu'il produisait souvent presque seul — membre de comités et... j'en oublie.

Pierre Michaud, pour sa part, a également investi de nombreuses heures au service des membres de la SPHQ. Je l'ai, pour ma part, surtout côtoyé au comité de TRACES où, lorsque j'y suis arrivé, il assumait la conception graphique de la revue et la correction des épreuves. J'ai cependant très rapidement découvert l'intérêt que Pierre portait au Concours Lionel-Groulx et j'ai apprécié, comme membre de notre association, le travail qu'il y a accompli.

Il est toujours un peu risqué de relater les bons coups des «partants», surtout lorsque, comme moi, on a été absent de la scène pendant un certain temps. Aussi, me contenterai-je de remercier nos deux collègues de tout ce qu'ils ont apporté à l'équipe de TRACES qui continuera à profiter de leur support occasionnel. Ce que nous apprécierons tous.

Pierre et Gilles quittent donc l'équipe de TRACES; cependant, ils se sont souciés d'assurer la relève. J'ai donc le plaisir de vous annoncer que monsieur Laurent Lamontagne, professeur de didactique au département d'histoire de l'UQAM, se joint au comité de rédaction. De plus, une autre recrue devrait joindre nos rangs à l'automne. Nous en reparlerons à ce moment.

Un dernier point. Afin d'améliorer l'efficacité de la production de notre revue, le comité de rédaction a décidé de partager les responsabilités de façon un peu plus structurée entre les membres de l'équipe.

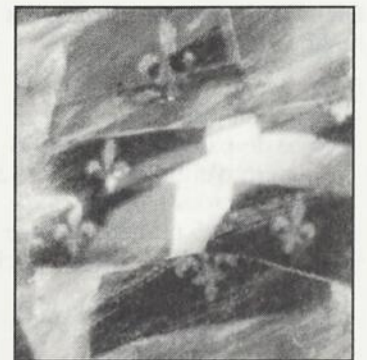
Déjà, le représentant du C.A. s'occupait avec brio de «commander», de recueillir et d'acheminer tous les articles de

la section La SPHQ. Jacques Pincince continuera son apostolat.

Mario Filion, pour sa part, se préoccupera de la section L'HISTOIRE alors que Laurent Lamontagne portera une attention spéciale à la section L'ENSEIGNEMENT. Jean-Claude Richard, enfin, assurera, comme il le fait déjà, la coordination de l'équipe et la production technique.

Nous espérons ainsi produire une revue de qualité et vous la livrer dans les délais prévus.

Bonne lecture.

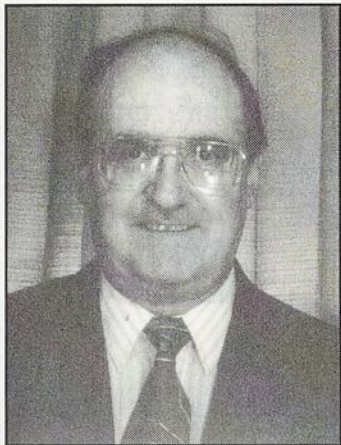


EN COUVERTURE :
24 MAI : FÊTE DU DRAPEAU

UN C.A. ACTIF

PAR JEAN-VIANNEY SIMARD
PRÉSIDENT - SPHQ

DEPUIS LE DERNIER CONGRÈS, LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ONT EU LE LOISIR DE S'OCCUPER PLUS ACTIVEMENT DE PÉDAGOGIE ET DE PROMOTION DE L'HISTOIRE. QUE CE SOIT EN ÉCRIVANT AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION, EN PARTICIPANT À DIFFÉRENTES RÉUNIONS SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DES SCIENCES HUMAINES OU ENCORE EN FAISANT À LA TÉLÉVISION LE BILAN DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE AU QUÉBEC, TOUTE NOTRE ACTION A EU POUR OBJECTIF DE PROMOUVOIR L'HISTOIRE.



Suite au dépôt du document "Evaluation des programmes d'études de sciences humaines au primaire" à l'assemblée générale du 21 octobre dernier, le C.A. a fait part au ministre de l'Éducation, monsieur Jean Garon, de ses réactions et a proposé un certain nombre de recommandations pour corriger la situation. L'une de ces recommandations a été d'exiger que tous les enseignants puissent consacrer deux heures par semaine à l'enseignement de l'histoire et des sciences humaines, comme il est prescrit par le ministère de l'Éducation. L'article de madame Ghislaine Couturier-Tremblay dans "Traces", volume 33, numéro 1, reflète exactement la position de la SPHQ. Les membres du C.A. comptent bien poursuivre leurs démarches pour améliorer la place de l'histoire et des sciences humaines au primaire.

La SPHQ a participé à trois réunions du Groupe des Responsables de Sciences Humaines (GRSH) où il a été question de la suppression d'examens terminaux en sciences humaines au secondaire, de la semaine des sciences humaines 1995 et 1996, de manuels scolaires, de matériel audio-visuel et du programme d'histoire 414 de quatrième secondaire. Les pro-

chains numéros de "Traces" feront part aux membres de la SPHQ des développements qui surviendront concernant ces dossiers.

Pour la troisième année consécutive, la SPHQ a été invitée à rencontrer les représentants du ministère de l'Éducation. La réunion a eu lieu le 14 février. Cinq membres du C.A. ont rencontré le directeur général des services éducatifs, monsieur Paul Vachon, et le directeur par intérim de la formation générale des jeunes, monsieur Daniel Trottier. Madame Monique Brunelle et monsieur Marius Langlois participaient aussi à cette réunion.

A cette rencontre que nous jugeons très importante, nous avons à nouveau abordé la question des sciences humaines au primaire et des suites à donner à nos recommandations. Il a été question aussi du cours d'histoire de cinquième secondaire et du module 7.0 du cours d'histoire 414 de quatrième secondaire. Le taux d'échecs à l'examen d'Histoire 414 a été abordé par le directeur des services éducatifs, monsieur Vachon. Sur ces différents sujets, nous ne pouvons pas annoncer maintenant des résultats concrets. Ce que nous pouvons dire cependant, c'est

que de part et d'autre, il y a une volonté de trouver des solutions à nos préoccupations d'enseignantes et d'enseignants d'histoire et de sciences humaines. Pour notre part, nous, les membres du C.A., allons continuer à travailler fort pour obtenir satisfaction à nos justes demandes.

Grâce à une situation financière saine, les membres du C.A. peuvent enfin s'occuper plus aisément de la promotion de l'histoire, qui est l'objectif même de la SPHQ. Sans donner de faux espoir à nos membres, il n'est pas exclu que nous préparions et présentions un mémoire lors des Etats généraux sur l'Éducation. Toute suggestion de la part de nos membres sur ce sujet sera prise en considération.

À LA CONQUÊTE DU TEMPS ET DE L'ESPACE

PAR GHISLAINE COUTURIER-TREMBLAY
CONSEILLÈRE AU PRIMAIRE — SPHQ

DU 24 AU 28 AVRIL 1995, CE FUT LA SEMAINE DES SCIENCES HUMAINES. CETTE ACTIVITÉ, D'ENVERGURE PROVINCIALE, VISE À DÉMONTRER L'APPORT DE CE CHAMP D'ÉTUDES À LA FORMATION DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE. LORS DE CETTE ACTIVITÉ, DES ÉLÈVES DE TOUT LE QUÉBEC ONT RÉALISÉ, SUR LE THÈME « À LA CONQUÊTE DU TEMPS ET DE L'ESPACE », DES PROJETS DE TOUTE NATURE PORTANT SUR DES RÉALITÉS D'ICI OU D'AILLEURS, D'HIER OU D'AUJOURD'HUI. CE FUT L'OCCASION, POUR CES ÉLÈVES, DE S'INTÉRESSER À PLUSIEURS CRÉATIONS DE L'HOMME, TANT AU NIVEAU MATÉRIEL QU'AU NIVEAU INTELLECTUEL. ILS ONT ÉGALEMENT EU L'OCCASION D'EXPÉRIMENTER TOUTS LES STADES D'UNE BONNE RECHERCHE ET D'ACCROÎTRE LEUR ESPRIT DE DÉCOUVERTE. ENFIN, L'ESPRIT COMMUNICATIF DE CES ÉLÈVES AURA EU LA POSSIBILITÉ DE S'ACCROÎTRE PAR LE DÉVOILEMENT DES RÉSULTATS DE LEURS DÉMARCHES ET DE LEURS RECHERCHES.

Pour réaliser cette activité, les jeunes ont eu à travailler en équipes et sous la supervision d'un professeur de sciences humaines. Ils n'ont eu qu'à produire un texte, un dessin, une caricature, une affiche, une bande dessinée, des photos, une maquette, un montage ou un film se rapportant à un lieu, à une construction, à un paysage, à un personnage ou à un événement. Cette production devait accorder une large place aux moyens visuels et audiovisuels; elle devait aussi être présentée à un public cible de la région des élèves.

Pour motiver davantage les élèves à participer à cette activité, douze prix de 50\$ étaient offerts. Ces prix seront attribués par tirage au sort lors d'une rencontre du Groupe des responsables de sciences humaines en mai 1995. On choisira parmi tous les envois parvenus avant la date limite du 1er mai au Comité provincial

Les organisateurs de la Semaine des sciences humaines ont compté, entre autre, sur le support des personnes-res-

sources suivantes : Jocelyne Blais, SPGQ; Monique Brunelle, MEQ; Marc-Philippe Vincent, SPEQ; Marius Langlois, MEQ; Jean-V. Simard, SPHQ et Roger Thibodeau, GRSH.

La Semaine des sciences humaines est une initiative du Groupe des responsables des sciences humaines (GRSH) en collaboration avec la Société des professeurs d'économie du Québec (SPEQ), la Société des professeurs de géographie du Québec (SPGQ), la Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ), le Ministère de l'Éducation (MEQ) et la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

À
INSCRIRE
À
VOTRE AGENDA

LE 33^E
CONGRÈS
DE LA SPHQ
À
SALABERRY
DE
VALLEYFIELD

LES
19, 20, 21
ET 22
OCTOBRE
PROCHAINS

SURVEILLEZ
LE
PROCHAIN
NUMÉRO
DE
TRACES

sphq

ENCADRE
QUINZE ANS APRÈS....

PAR NELSON DUBÉ,
ENSEIGNANT EN HISTOIRE ET EN INFORMATIQUE,
PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

LA LECTURE D'UN ARTICLE INTITULÉ «UN PROGRAMME À RÉVISER: LES OBJECTIFS FACULTATIFS EN HISTOIRE GÉNÉRALE 085-214» RÉDIGÉ PAR UN COLLÈGUE TRÈS ESTIMÉ, JACQUES NOLET, M'A INCITÉ À REPRENDRE UNE PLUME TOMBÉE EN DÉSUÉTUDE DEPUIS LONGTEMPS AU NIVEAU DE LA REVUE DE LA S.P.H.Q. C'EST DONC UN PEU UNE SORTE DE SENTIMENT DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES ANCIENS DU PROGRAMME D'HISTOIRE GÉNÉRALE QUI ME POUSSE À DRESSER CETTE BRÈVE APOLOGIE.

Il me fut relativement agréable de constater que la critique portait davantage sur le caractère «allégé artificiellement» du programme que sur ses grandes orientations. Avant de condamner les décisions prises à l'époque, rappelons le contexte des «coupures» de contenu:

1. Beaucoup d'enseignants redoutaient le caractère «démentiel» du domaine spatio-temporel du programme - de la Préhistoire à nos jours - ET la méthode historique en supplément. Et les enseignants avaient du poids en 1980 pour bloquer l'introduction des «nouveaux programmes».
2. Trop d'enseignants redoutaient les visées centralisatrices du service de Mesure et d'Évaluation en rapport avec ce programme: le ministère de l'Éducation était assez riche à l'époque pour faire des examens dont l'utilisation restait à définir.
3. Ce programme était un nouveau programme obligatoire destiné à tous les élèves québécois: on le disait trop exigeant pour de nombreuses clientèles. En revanche personne ne contestait le fait que nous aurions

bien besoin des périodes allouées dans les grilles-matières pour présenter ce programme. Aucune panne de matière n'était appréhendée en mai et juin chez les professeurs d'Histoire générale.

Depuis lors, de nombreux auteurs de manuel et concepteurs de matériel didactique ont rendu ce programme abordable à toutes les clientèles. Ces auteurs ont traité de tous les objectifs du programme: les directives de production du matériel didactique étaient claires en ce sens. On laissait cependant à chaque enseignant la latitude de faire des choix. Après tant d'années peut-on maintenant faire disparaître les astérisques du programme, indices visuels des objectifs facultatifs, et exiger de tous la couverture intégrale d'un programme dont peu de gens ont critiqué la logique d'ensemble?

Comme le note fort correctement l'auteur de l'article, plusieurs objectifs facultatifs peuvent être traités rapidement: 1.1.3, 1.2.4, 2.2.2, 6.2.3, 6.2.4. Comment pouvions-nous définir, dans le contexte de l'époque, l'interprétation qu'en donneraient les enseignants en l'absence de matériel didacti-

que? Heureusement, les auteurs de manuels ont compris la portée de ces objectifs et la plupart des enseignants les ont probablement déjà intégrés à leur enseignement. Des membres du comité redoutaient cependant que l'on consacre trop d'énergie à définir le contenu qui s'y trouvait en rognant sur du plus essentiel.

Que certains objectifs plus explicatifs comme 3.2.3 (les facteurs de la prospérité athénienne) et 6.1.1 (le rôle des progrès agricoles dans l'apparition de la révolution industrielle) soient tombés sous le couperet s'explique moins bien aujourd'hui. A l'époque, il fallait «couper», et partout, pour éviter d'apeurer: depuis lors, on a appris à faire peur pour couper. Combien d'enseignants ont vraiment négligé de présenter ces objectifs à partir du moment où ils furent clairement définis dans les manuels? Personnellement, ils ont toujours fait partie de mon enseignement. Sont-ils essentiels pour toutes les clientèles?

Que l'on s'étende en long et en large sur les sociétés de l'Amérique précolombienne avec tous les élèves pour expliquer la «victoire» des Européens de la Renaissance ne me semble toujours pas à propos. Ou bien on coupe l'Égypte ancienne et on la remplace par ce contenu. Présenter les deux in extenso amènerait des «redondances» selon le vocabulaire

à la mode en 1980. Toutefois, je propose actuellement des travaux de recherches à mes élèves du programme d'éducation internationale portant sur l'Amérique latine. Ils s'arrachent littéralement les sujets sur les Mayas, les Aztèques et les Incas ... donc sujets intéressants même en 1995.

Chez les enseignants, il y a les adeptes de l'Antiquité (moi) et du Moyen Age (une excellente collègue de mon institution). Je bavarde un peu plus sur la vie dans la Rome impériale; elle cause davantage de la ville médiévale. Devrions-nous être également bavards sur les deux sujets que nous arriverions péniblement au dernier module. Cette souplesse ne devrait-elle pas subsister après la révision proposée par Jacques Nolet?

Quant à l'ordre de présentation des objectifs, il n'a jamais été prescrit. On autorisait même l'inversion des modules: certains nous annonçaient leur intention de commencer l'année avec le dernier module. Combien le font réellement? La logique ne me semble pas unique quant à la manière de présenter les contenus historiques. N'est-il pas préférable de présenter des éléments plus concrets comme la démocratie à l'oeuvre et des aspects socio-culturels de la vie à Athènes avant d'en présenter le support économique? Ici, je continue à soutenir l'ordre proposé dans le programme.

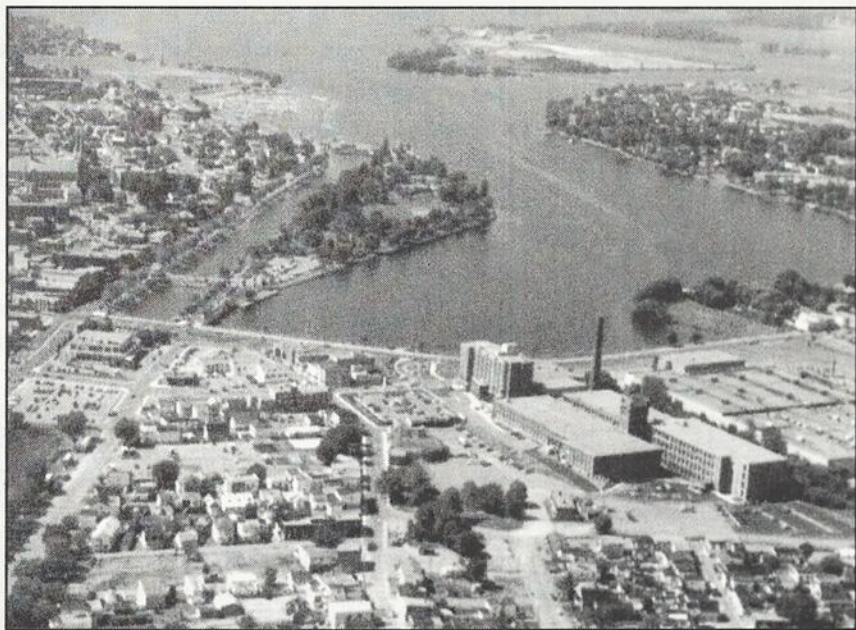
S'entendre autour d'une table entre gens intéressés sur des

modifications relatives à des objectifs facultatifs n'est pas une tâche irréalisable. Qui va choisir les personnes représentatives pour en décider? Qui va défrayer les dépenses pour déplacement et frais de séjour? Qui va imprimer les avis de modification et les diffuser? Aurons-nous un nouvel examen pour vérifier si chaque enseignant a mis les objectifs «étoilés» dans son enseignement? Evidemment, les concepteurs d'examens uniques auraient plus de matière à se mettre sous la dent.

Ces changements vont-ils imprimer un mouvement notable dans l'enseignement de la plupart de nos collègues et dans la formation historique des Québécois de demain? Reconnaître une réalité serait simple. En imposer une nouvelle est-il souhaitable? L'enjeu en vaut-il la chandelle pour un programme qui, au fil des ans, a soulevé peu de vagues et que la plupart ont remis sur leur tablette à partir du moment où parurent de bons manuels. Ne serait-ce pas une des principales vertus de ce programme que d'avoir déclenché la publication d'une série d'ouvrages québécois de qualité pour nos élèves?

Après des années de guerre

ouverte autour des programmes d'histoire entre 1965 et 1980, ces créations en Histoire générale et en Histoire du Québec et du Canada ne sont-elles pas parmi les derniers survivants du «new wave par objectifs» de Jacques-Yvan Morin et de son livre vert? Et ce programme a assuré à l'histoire dite générale une place au soleil jamais remise en question depuis lors comme le signale Jacques Nolet en introduction. Une modification mineure du programme n'est pas effrayante en soi mais il faudrait éviter d'ouvrir la boîte de Pandore.



LE «PAYS DU SUROÛT»
NOUS ATTEND
LES 19, 20, 21 ET 22 OCTOBRE

ENCORE LES «COORDINATIONS»!

N. D.L.R. : LA QUESTION DE LA COORDINATION D'HISTOIRE A PRÉOCCUPÉ ET PRÉOCCUPE ENCORE NOS COLLÈGUES DU NIVEAU COLLÉGIAL. RAPPELONS-NOUS, ENTRE AUTRES CHOSES, QUE SA SUPPRESSION CONSTITUE L'UNE DES CAUSES À L'ORIGINE DE LA FONDATION D'UNE ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'HISTOIRE DU NIVEAU COLLÉGIAL, ÉVÉNEMENT QUI N'A PAS ÉTÉ SANS CRÉER QUELQUES REMOUS DANS NOS RANGS. LES PAGES DE TRACES ONT RENDU COMPTE DES TENSIONS QUI ONT RÉGNÉ À CETTE ÉPOQUE. AUJOURD'HUI, NOUS PUBLIONS UNE MISSIVE QUE L'EXÉCUTIF DE LA COORDINATION PROVINCIALE D'HISTOIRE A FAIT PARVENIR AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION AFIN D'ATTIRER SON ATTENTION SUR L'IMPORTANCE DE RÉACTIVER L'INSTANCE DE COORDINATION. LE DOSSIER N'EST PEUT-ÊTRE PAS ENCORE CLOS.

Montréal, le 28 février 1995

M. Jean Garon
Ministre de l'Éducation
Québec

Monsieur,

L'intérêt que vous avez manifesté, lors de votre entrée en fonction, pour le travail des professeurs, nous incite à vous soumettre les considérations suivantes sur les coordinations provinciales de disciplines au niveau collégial, en particulier celle d'Histoire et celles des autres disciplines de sciences humaines.

Il est paradoxal qu'au moment où on entreprend une réforme importante de l'ordre collégial, le ministère de l'Éducation mette à l'écart une instance de concertation qui a rendu tant de services depuis vingt-cinq ans. Malgré quelques défauts, une certaine lourdeur par exemple, qui pourraient être corrigés, la coordination a permis de garder en contact les professeurs d'une même discipline oeuvrant dans toutes les régions du Québec. Elle a été un lien irremplaçable pour l'élaboration de cours, les échanges multidisciplinaires et

pédagogiques, la circulation des informations, etc.... Elle a permis, à partir d'une base solide et bien enracinée, de mettre en contact les dix disciplines de sciences humaines et de définir un nouveau programme en prise directe sur le milieu. Elle a permis aux professeurs de toutes les régions du Québec de participer pleinement aux travaux de leur discipline.

La coordination est aussi une instance dont la garantie de démocratie et de représentativité a décuplé l'efficacité: un/e délégué/e par collège mandaté/e par ses collègues. Cela assurait l'adhésion d'une réelle majorité aux changements: c'était la démocratie par la représentativité et la démocratie par la participation active de ceux et celles qui étaient le plus près des élèves. Cela permettait des implantations réussies, une emprise égale pour tous sur les programmes.

En plus d'être un outil formidable, la coordination était relativement peu coûteuse. Les professeurs assuraient le travail à l'intérieur de leur tâche, en n'étant remboursés que pour les dépenses réelles... Les réu-

nions se tenaient à Montréal ou à Québec, pour minimiser les coûts...

Les coordinations ont été remises en cause, nous dit-on, pour des raisons d'économie, d'efficacité, de pouvoir.

Parlons d'abord des coûts. Quel sera le substitut à la coordination? Des comités restreints d'«experts» nommés par la DGEC. Cela est loin d'assurer des coûts moindres car il faudra rémunérer ces spécialistes à prix fort, et défrayer leurs dépenses. Plusieurs travaux devront également être repris au contact du réel. Et comment évaluer le coût de la démobilitation, des résistances à la base?

Au plan de l'efficacité, les travaux de la coordination étaient peut-être laborieux, mais on recherchait de véritables consensus parmi des délégués venus des collèges. Dans un dossier sur la réforme au collégial (18-19-20 octobre 1994), le quotidien LA PRESSE s'interrogeait sérieusement sur l'efficacité de l'élaboration de cours en vase clos par de petits groupes d'experts. Et que dire de l'implantation de tels cours?

Quant à la question du pouvoir, les coordinations n'ont jamais eu de pouvoir décisionnel: on les consultait. Cela n'a jamais empêché les instances responsables d'exercer leurs pouvoirs. La coordination avait bien sûr un poids moral, de par sa

représentativité et le caractère démocratique de ses décisions.

Certains ont avancé l'idée de remplacer les coordinations par des associations professionnelles. De telles associations existent en psychologie, en sociologie, mais elles ont une fonction très différente de celle de la coordination. Elles permettent la tenue de colloques, l'approfondissement des sujets impossibles à traiter en coordination, l'organisation de sessions de perfectionnement, etc. Elles ne peuvent, par définition, assurer l'emprise des professeurs/es des collèges sur leur discipline ou programme. Les associations appartenant à leurs membres, qui y adhèrent à titre individuel, il n'y a pas d'objectif de représentativité: les professeurs/es des régions ne peuvent espérer une juste représentation. Leurs décisions ne peuvent avoir le même enracinement. Les associations peuvent jouer un rôle important mais ne peuvent en aucune façon remplacer les coordinations.

Les coordinations ont été un élément très positif pour les disciplines et les programmes des collèges depuis leur création. On ne peut les abolir sans provoquer des effets très négatifs à court et à long terme. Déjà après une courte interruption, on réclame fortement la remise en marche d'une telle instance, à la fois pour les besoins disciplinaires et pour ceux du programme des sciences humaines: nouveaux cours de formation générale complé-

mentaire, évaluation du programme, implantation des mesures de renouveau de l'enseignement collégial.

Nous souhaitons donc le rétablissement, dans les plus brefs délais, d'une instance essentielle à la qualité de notre travail.

En vous remerciant de votre attention, nous tenons à vous assurer, Monsieur le Ministre, de notre collaboration empressée, et nous vous prions d'agréer nos respectueuses salutations.

Georges Langlois,
coordonnateur d'Histoire
et professeur
au Collège Montmorency

et les membres de l'Exécutif de
la coordination provinciale
d'Histoire

Louissette Pothier,
Collège de Sherbrooke

Louise Lacour,
Collège Edouard-Montpetit

Jean Boismenu,
Collège de Bois-de-Boulogne

Gilles Villemure,
CÉGEP du Vieux-Montréal

Claudette Bégin,
CÉGEP de St-Laurent

Roger Fortin,
CÉGEP d'Alma

Marcel St-Pierre,
CÉGEP de l'Outaouais

François Vallée,
CÉGEP de Sainte-Foy

Gilles Pesant,
Collège Lionel-Groulx

LA PAROISSE LÉPREUSE

ou
l'affaire Saint-Étienne

par Pierre Michaud

*Chronique d'un scandale juridico-religieux dans
une paroisse de Montréal (1931-1945)*

La vérité sur cette affaire unique dans l'histoire du Québec. Ce récit, solidement documenté, met à jour les tractations frauduleuses d'un curé et la lutte longue et obstinée d'un groupe de paroissiens contre leur propre archevêque, pour obtenir justice, en dépit des foudres du Vatican. Une histoire d'argent, de pouvoir et de sexe. Une saga aux rebondissements multiples et imprévisibles, un suspense jusqu'à la fin.

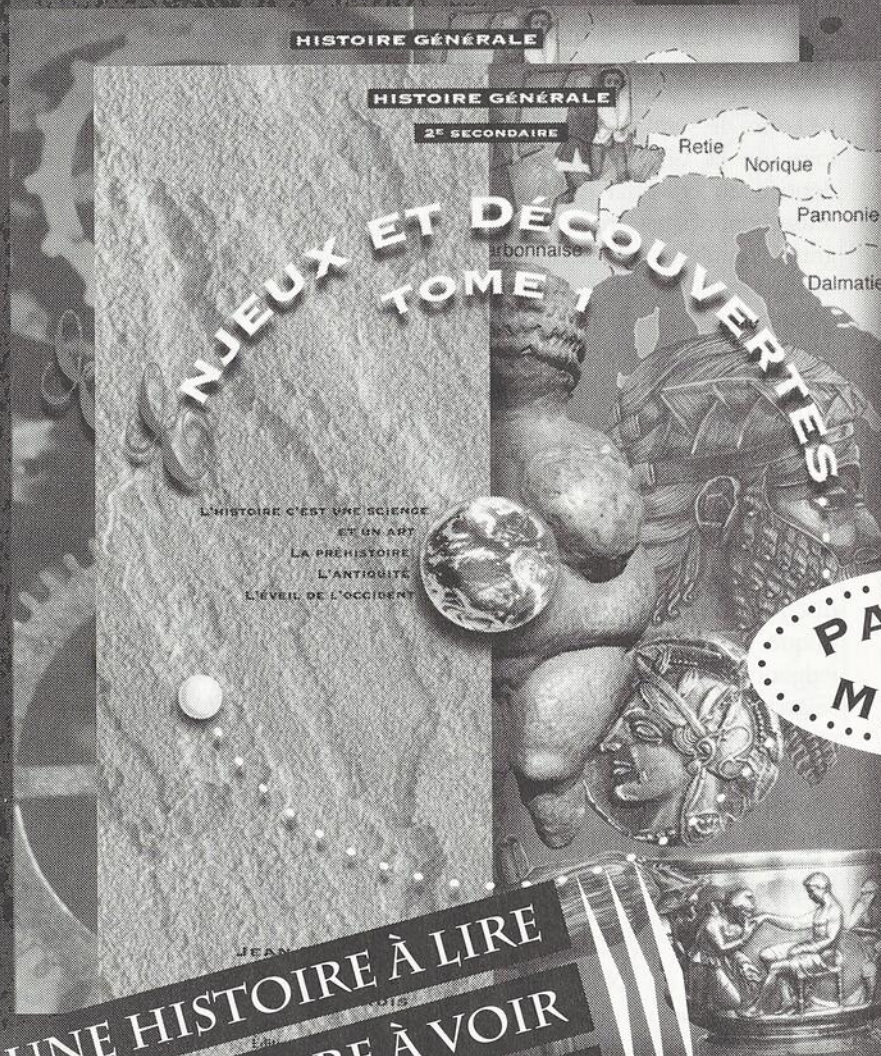
**Les Presses d'Amérique, ISBN 2-921378-40-X, 1994.
175 pages. 17,95 \$**

L'auteur est professeur au Département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal.

**Le livre est disponible en librairie ou
directement chez l'auteur :
208, rue Larose, Dunham (Québec), JOE 1M0.**

UN MANUEL CAPTIVANT

DÉCOUVREZ LES VÉRITABLES ENJEUX...
EN HISTOIRE GÉNÉRALE



PARUTION
MAI 1995

UNE HISTOIRE À LIRE
UNE HISTOIRE À VOIR
UNE HISTOIRE À COMPRENDRE



Pour commander:
Éditions HRW
Groupe Éducalivres inc. ■ 955, rue Bergar, Laval (Québec) H7L 4Z6
Téléphone: (514) 334-8466 ■ Télécopieur: (514) 334-8387 ■ Télécopieur sans frais: 1 800 267-4387

Pub. Tracés 2046 0395

AUX ORIGINES DE L'OCCIDENT: L'EUROPE DE L'OUEST APRÈS L'AN MIL.

PAR ANDRÉ SÉGAL
UNIVERSITÉ LAVAL

N. D.L.R. : LE TEXTE SUIVANT REPREND L'EXPOSÉ PRONONCÉ PAR L'AUTEUR LORS DU COLLOQUE DE LA COORDINATION PROVINCIALE D'HISTOIRE AU COLLÉGIAL, *CLIO AU CÉGEP : DÉFIS ET PERSPECTIVES*, LE 9 JUIN 1992. NOUS CROYONS QU'IL A CONSERVÉ TOUTE SON ACTUALITÉ.

Le cours de synthèse sur l'histoire de la Civilisation occidentale au collégial est heureusement obligatoire pour un grand nombre d'étudiants. Il est important dans la formation de la personne, non pas pour ceux qui étudieront de quelque manière l'histoire à l'université, mais pour tous les autres dont il est, probablement, le dernier cours d'histoire de leur vie. Ils doivent donc en retirer des savoirs fondamentaux et une conception moderne de la discipline historique. Cela implique, me semble-t-il, trois exigences majeures pour l'enseignant : la mise à jour de son savoir, une vision synthétique du devenir occidental, une conception actualisée de la fonction de l'histoire.

Beaucoup d'étudiants véhiculeront inévitablement jusqu'au milieu du XXI^e siècle des savoirs de la fin du XX^e. Ne leur infligeons donc pas des savoirs du milieu du XX^e, que nous aurons acquis au cours de nos propres études et qui constituent une tradition, respectable certes, mais dépassée. Il ne s'agit pas d'appliquer au collégial les recherches de pointe encore incertaines, ni leurs effets de mode, mais d'intégrer pleinement les apports de la « nouvelle histoire », par exemple, les perspectives de longue durée, les rapports des sociétés à leur espace, les infrastructures

économiques et démographiques, les mouvements des mentalités et du quotidien que révèle l'anthropologie historique.

D'autre part, l'enseignant a besoin d'une culture assez large pour se faire une représentation précise de la spécificité actuelle de la civilisation occidentale. Il lui faut alors articuler les faits du passé, comme générateurs de ce présent spécifique et construire ainsi une vue d'ensemble de l'histoire occidentale, transcendant les périodisations conventionnelles. La mise en oeuvre d'une telle synthèse implique le sacrifice de l'anecdote, même quand elle fait partie de la mémoire traditionnelle (le château-fort, la guerre de Cent Ans, les voyages de Christophe Colomb), bien que, choisi pour illustrer une tendance générale, le détail ne soit plus anecdotique, mais didactique.

Enfin, ce cours, ultime pour beaucoup d'étudiants, devrait leur laisser le goût de l'histoire, non pas comme un désir d'exotisme ou de racines — cette aspiration-là est fort bien servie par les médias — mais plutôt comme un besoin de recourir à l'explication historique pour comprendre le monde et l'actualité. Pour y réussir, l'enseignant doit avoir rompu, lui-même, avec l'histoire narrative,

reflet de la mémoire collective. Il doit partager la conviction que la spécificité du fonctionnement social de l'espèce humaine réside dans le changement et que l'étude du changement est à la base de la connaissance du social. L'histoire n'est pas culte des morts, mais amour du vivant.

Cette triple perspective exclut de faire ici un parcours général des siècles médiévaux; le temps manquerait d'ailleurs cruellement. Il est déjà très ambitieux de poursuivre les deux objectifs que je vais vous proposer, mais ils me paraissent essentiels.

L'histoire de la civilisation occidentale doit être traitée comme un tout et non pas comme une succession de périodes. D'abord parce qu'elle possède une forte continuité; ensuite parce que l'efficacité pédagogique exige l'unité et l'intégration des faits, qui, sinon, se dispersent dans la mémoire et s'oublent. C'est pourquoi nous essaierons d'abord de **situer les siècles médiévaux dans la structure évolutive de l'Occident.**

Ensuite, il s'agira de **fonder les motifs d'étude de ces siècles, donc de fonder ses objectifs majeurs.** En effet, dans le cadre de ce cours, les siècles médiévaux ne nous intéressent que dans la mesure où leur intelligence éclaire le présent. J'ai retenu cinq motifs — on peut en concevoir d'autres — et je les présenterai avec des insistances inégales, en raison du temps disponible. Dans mon esprit les motifs d'étude consti-

tuent aussi les objectifs. Car vous savez d'expérience qu'un objectif d'apprentissage est vain s'il ne s'appuie sur une motivation.

Voici le plan de mon exposé :

1. LA STRUCTURE ÉVOLUTIVE DE L'OCCIDENT

- 1.0 Insignifiance de «moyen âge»
- 1.1 L'antiquité : héritage et rupture
- 1.2 La continuité du millénaire occidental
- 1.3 Les deux phases de croissance

2. LES MOTIFS ET LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- 2.0 La longue durée québécoise
- 2.1 La dialectique du nord et du sud : un espace nouveau
- 2.2 L'impérialisme occidental : l'expansion idéologique et technique
- 2.3 La tradition judéo-chrétienne : l'évangile et l'institution
- 2.4 Le capitalisme marchand : la ville, la mer et le profit
- 2.5 Essais démocratiques et libertés : communes, républiques, états «féodaux»

1. LA STRUCTURE ÉVOLUTIVE DE L'OCCIDENT

1.0 Insignifiance de «moyen âge»

Est-il nécessaire de rappeler combien la dénomination con-

ventionnelle de «moyen âge» est source de confusion!? Hérité des humanistes qui projetaient leur «modernité» dans «l'antiquité», le «moyen âge» était l'âge intermédiaire, le trou noir et sans intérêt, qui séparait la Renaissance de l'Empire romain, le V^e du XV^e siècle. Sa seule unité est d'être tout entier l'objet de l'ignorance classique. Pour donner un sens au terme, les historiens ont proposé d'en modifier les extrémités. On admet maintenant que le début d'un temps nouveau ne se situe guère avant l'an mil et que, jusqu'à l'échec de la construction carolingienne, l'Occident prolongeait une antiquité tardive. Certains suggèrent, par ailleurs, que le «moyen âge» durerait jusqu'au XVIII^e siècle, c'est-à-dire jusqu'au démarrage d'une nouvelle croissance et aux révolutions qui l'accompagnent. Et, effectivement, les conditions de vie des colons de Montréal, «habitants et marchands» du XVII^e siècle, étaient sans doute moins proches des Montréalais du XX^e siècle que des colons de Lübeck, au delà de l'Elbe, au XII^e siècle, les Slaves tenant lieu d'Iroquois.

Quoi qu'il en soit, ces périodisations acrobatiques indiquent clairement l'insignifiance

du mot. Le moyen âge n'existe pas. Par contre la civilisation occidentale existe. Formée dans l'ouest de l'Europe, elle a trouvé



son second foyer en Amérique du Nord d'où elle étend ses tentacules idéologiques et technologiques sur la planète entière. C'est un des phénomènes importants de l'histoire humaine. Il faut se demander comment cette civilisation s'est formée et comment s'est opérée sa formidable expansion. Nous suggérerons qu'elle est née vers l'an mil d'une rupture avec les mondes antiques, qu'elle s'est continuée jusqu'à nos jours, en dépit des cassures de la grande peste et de la guerre industrielle, qu'elle fut scandée par deux longs mouvements de croissance, l'une aux XI^e, XII^e et XIII^e, l'autre aux XVIII^e, XIX^e, XX^e siècles.

Même si «moyen âge»,

«moyenâgeux», «médiéval» sont trop ancrés dans le vocabulaire, l'imaginaire et les institutions de notre génération pour nous en passer, peut-être faudrait-il essayer de les épargner à la prochaine génération ou, au moins, les démythifier vigoureusement.

1.1 L'antiquité : héritage et rupture

J'aime la Grèce, ancienne et moderne, et je la connais assez bien. Je l'ai étudiée, parcourue, enseignée avec passion. Les mondes antiques, grec et romain, sont passionnants. Ils nous sont cependant étrangers. «Robe noire» découvre, avec saisissement, les coutumes des peuples amérindiens; il aurait été tout autant saisi par les coutumes des peuples méditerranéens au temps du Christ. Pourtant «Robe noire» a une éducation classique nourrie de modèles antiques. Car, précisément, la culture classique qui a formé si longtemps les élites occidentales est faite d'emprunts aux écrivains, aux philosophes, aux artistes de l'antiquité dont on a gardé, entretenu et poli le souvenir. C'est un imaginaire intellectuel. Les «renaissances» successives du IX^e, du XII^e, du XV^e siècle ont projeté dans les textes ou les monuments antiques les aspirations de la modernité. Il y ont cherché des cautions, des auteurs (*auctores*), des autorités (*auctoritates*).

AUX ORIGINES DE L'OCCIDENT: L'EUROPE DE L'OUEST APRÈS L'AN MIL

FRANÇOIS BAILLON
DANIEL BAILLON

Bien que l'héritage antique ait joué un rôle considérable dans l'histoire intellectuelle de l'Occident, l'histoire occidentale n'a commencé ni à Rome, ni dans Athènes, ni non plus à Carthage, Constantinople ou Jérusalem. Les vagues de migrations germaniques, l'effritement de l'ordre romain, la conquête arabe ont introduit une rupture profonde dans l'histoire méditerranéenne. Toutefois des continuités fortes se sont manifestées dans les civilisations byzantine et islamique. Par contre, l'Europe de l'Ouest fut marginalisée pour plusieurs siècles, elle devint un tiers monde. Les tentatives d'y faire renaître la romanité furent artificielles et aristocratiques. Certes l'Écriture fut sauvée, c'est-à-dire la langue latine et la foi chrétienne. Mais la durée et l'ampleur de la rupture furent telles que l'élaboration lente et populaire d'un type de société nouveau y fut possible. Et nous savons que cette société sortit assez rapidement du sous-développement et s'imposa dès le XIII^e siècle à Byzance et à l'Islam.

Je sais que pour justifier les études anciennes, il arrive qu'on veuille mettre en valeur des continuités fragiles et faire naître l'Occident en Méditerranée. L'étude du monde grec et romain a des justifications meilleures et moins trompeuses. En effet, outre son intérêt propre qui est immense, la civilisation de la Méditerranée antique offrit un héritage privilégié à l'Occident. La nuance

est considérable : entre la Méditerranée et l'Occident, il y eut rupture mais il y eut héritage. Entre le bébé que je fus et le vieillard que je serai, il n'y a pas eu de rupture, mais continuité du vivant. Entre mes parents et moi, il y a rupture, séparation et mort. Ils ne sont pas moi. Mais j'ai puisé en eux un héritage. Cette image biologique éclaire la différence entre la continuité de l'histoire occidentale depuis l'an mil et la rupture entre le monde méditerranéen antique et le monde occidental moderne.

L'héritage antique fut recueilli par la démarche volontaire et répétée des intellectuels : clercs, philosophes, humanistes,



jesuites et autres professeurs des collèges classiques. Sans l'étude de cet héritage, la culture savante de l'Occident n'est guère compréhensible. L'étude de la civilisation gréco-romaine éclaire donc l'étude de la civilisation occidentale. Il ne faut

pas la négliger, mais il ne faut pas la confondre.

1.2 La continuité du millénaire occidental

Du bébé au vieillard, l'écart semble abyssal. Et pourtant tout s'explique dans la continuité. Du paysan soumis à la contrainte sociale de son clan, à la contrainte économique du seigneur et à la contrainte naturelle de la faim, au couple de citadins indépendants et consommateurs, l'écart semble aussi abyssal. Et pourtant de l'un à l'autre se suivent des changements, souvent lents et minces, généralement imperceptibles, à l'intérieur d'une même dynamique sociale : organisation paysanne, amélioration des rendements agraires, concessions seigneuriales, surplus et recul des disettes, migration vers la ville, relâchement des contraintes claniques, spécialisation artisanale, droit bourgeois, accumulation de capitaux, circulation des marchandises, techniques industrielles, prolétarisation, bénéfices coloniaux, conquêtes syndicales, développement du secteur tertiaire... Tout cela dans la même société, dans un même système social travaillé par des changements continus.

Étudier l'histoire de l'Occident, c'est essayer de comprendre

cette dynamique sociale particulière. Nous sommes frappés par l'ampleur et la rapidité des changements survenus en un petit millénaire. Aucune civilisation connue ne donne exemple d'un tel dynamisme. Nous sommes frappés aussi par l'expansion territoriale de cette civilisation, sa domination planétaire. Peut-on l'expliquer? Certes l'accélération des derniers siècles est saisissante, surtout l'accélération technique. Prenons quelques faits presque au hasard : la nordicité des villes, l'électricité, le relâchement des contraintes religieuses, la « marchandisation » du sport, l'émancipation des femmes... Tout cela s'explique dans le temps court. Mais si on se demande pourquoi cela a commencé en Occident et non pas en Chine, dans l'Islam ou en Afrique noire, alors il faut chercher plus haut, dans la longue durée, jusqu'aux origines de l'Occident, quelque part entre Seine et Rhin, dans les clairières humides conquises sur la forêt, entre 950 et 1050.

Cette continuité occidentale a résisté aux cataclysmes naturels. Même la peste de 1348 et ses retours n'en est pas venue à bout. Elle semble résister aux cataclysmes culturels des guerres industrielles. À considérer le millénaire occidental dans son ensemble et en choisissant les critères fondamentaux de la démographie et de l'économie, les hommes et leurs moyens de vivre, la périodisation s'impose : deux longues et fortes phases de

croissance, l'une jusqu'aux approches de 1348, l'autre à partir de 1730 ou 1760; entre les deux, une longue phase d'alternance entre crises et redressements. Pour distinguer les deux phases de croissance nous les qualifierons de croissance «agraire» et de croissance «industrielle».

1.3 Les deux phases de croissance

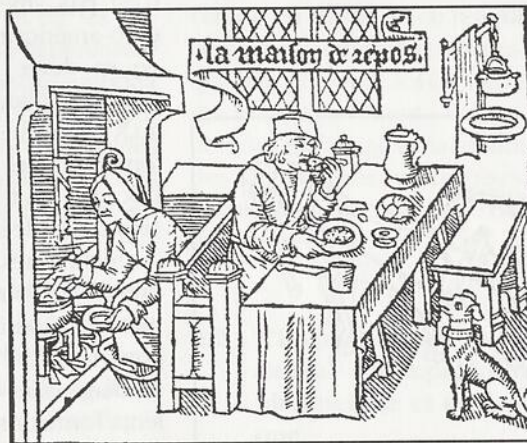
Entre les deux phases de croissance, les parallélismes sont nombreux. Ils méritent qu'on les souligne, à condition qu'on en marque aussi les différences d'échelle : la croissance industrielle fut sensiblement plus massive et plus rapide que la croissance agraire.

Il y a peu, on aurait dit que depuis près de trois cents ans, la population occidentale n'a cessé de croître, les maladies et la mort de reculer, la production des biens d'augmenter, le niveau de vie de s'élever, l'influence occidentale de s'étendre sur la planète. Aujourd'hui on se demande cependant si la croissance n'est pas à bout de souffle : la démographie stagne, de nouvelles maladies font des ravages, la production est en panne, le niveau de vie s'élève moins vite et, pour beaucoup, il décline, enfin l'Occident, européen comme américain, n'est plus triomphant face aux économies montantes de l'Extrême-Orient. S'agit-il d'une simple récession conjoncturelle? S'agit-il d'une crise structurelle

de la civilisation occidentale? S'agit-il du début du déclin et de la fin de l'Occident? À ces questions, un prophète pourrait répondre ou un historien du XXI^e siècle.

L'inquiétude de notre temps existait au début du XIV^e siècle. Et s'il y avait eu alors des historiens, des sociologues, des économistes comme aujourd'hui, ils se seraient posé les mêmes questions. En effet, depuis l'an mil, la population avait triplé, les famines, les disettes, les épidémies reculé, la production alimentaire et celle des produits de luxe n'avait cessé d'augmenter, les niveaux de vie s'étaient élevés non seulement dans les villes, mais aussi dans les campagnes et, enfin, l'Occident latin s'étendait désormais loin au nord vers la Scandinavie, loin à l'est dans les pays slaves, sur presque toute la péninsule ibérique d'où l'Islam était refoulé et même dans les colonies génoises et vénitiennes de la Méditerranée orientale. Pourtant, avant même la catastrophe biologique de 1348, au cœur de l'Occident, des retours de disette marquaient le seuil de la croissance économique et l'empire Ottoman menaçait Byzance. Nous savons aujourd'hui que ce ne fut ni une simple crise conjoncturelle

ni le déclin d'une civilisation, mais que l'Occident se déchira, s'adapta, survécut, s'étendit vers



les Indes orientales et occidentales, régressa, puis enclencha quatre siècles plus tard une croissance puissante et continue.

Ces parallélismes ne sont pas superficiels. De nombreuses tendances sociales et culturelles formées dans la croissance agraire et freinées ensuite se sont amplifiées avec la croissance industrielle. Nous en montrerons cinq exemples dans la seconde partie de cet exposé, mais nous pouvons évoquer rapidement ici le développement des villes médiévales qui déboucha sur l'urbanisation complète de l'Occident contemporain ou les essais complexes d'assemblées représentatives dans les monarchies féodales et les républiques urbaines qui se généralisèrent au XIX^e siècle par le suffrage universel.

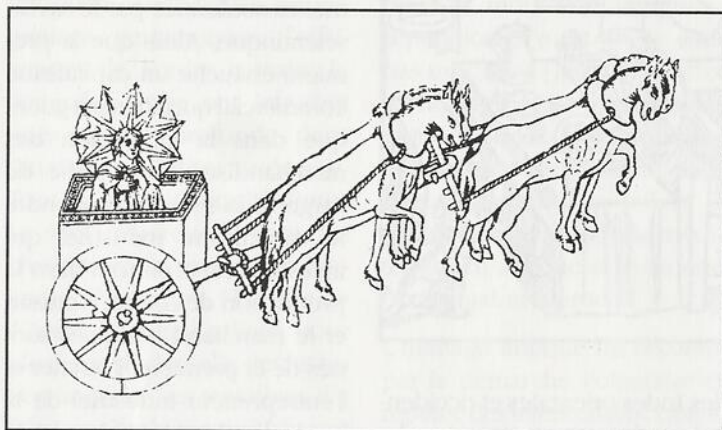
Certes, les rythmes et les fonde-

ments des deux croissances se distinguent. Alors que la première repose sur les progrès lents, diffus et empiriques des techniques agricoles, la seconde s'appuie sur l'avancée fulgurante des technologies industrielles soutenues par le savoir scientifique. Alors que la première ébauche un capitalisme commercial qui n'investit guère que dans la circulation des marchandises et le trafic de l'argent, la seconde engendre le capitalisme industriel qui investit aussi et surtout dans la production des biens. L'artisan et le marchand banquier sont nés de la première; l'ouvrier et l'entrepreneur industriel de la seconde. Les progrès de la croissance agraire se sont opérés dans une idéologie de la Tradition, ceux de la croissance industrielle ont induit l'idéologie du Progrès.

Notre présentation des deux phases de croissance risquerait de suggérer entre elles une cassure de civilisation, une sorte de moyen âge qui irait de XIV^e au XVII^e siècle.

Ce serait le contre-pied de notre pensée. À l'intérieur de cette période, il y eut cette rémission d'un grand siècle entre 1440 et 1560 (autour de 1492!). Ce furent le temps des grandes explorations et de la «renaissance» artistique, intellectuelle, littéraire. Même dans les temps de malheurs économiques et sociaux, des inventions et des consolidations furent fécondes: celle de l'État monarchique,

celle de l'imprimerie et de l'alphabétisation protestante, celle, si importante pour nous, de la colonisation de l'espace américain. Les régressions aussi furent nombreuses : renouveau de l'esclavage, misère paysanne,



haines confessionnelles, rupture entre élites et masses. Il y eut aussi des îlots de prospérité et de créativité remarquables, comme la Hollande. Entre 1350 et 1750, le développement de l'Occident s'est donc poursuivi, mais dans des conditions économiques, démographiques et climatiques peu favorables.

Dans le cadre de l'histoire de la civilisation occidentale, notre objet de ce jour est en fait la naissance, l'origine ou la première croissance de l'Occident, grossièrement la période qui va de 950 à 1350 ou même pour les amateurs de dates symboliques précises : Traité de Verdun — Grande Peste, avec en prime le jeu mnémotechnique qui consiste à inverser «843» pour trouver «1348». C'est en la situant dans les perspectives de l'héritage méditerranéen anti-

que et de la continuité atlantique contemporaine, qu'on peut trouver les motifs d'étudier cette période et en définir les objectifs.

2. MOTIFS ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

2.0 La longue durée québécoise

La rétrospection américaine vient buter sur Christophe Colomb ou, plus québécoise, sur Jacques Cartier. Les mémoires collectives collent au paysage plus qu'aux humains. La mémoire américaine est donc amputée : quatre siècles, au mieux. Car le passé amérindien appartient au territoire, mais non à la civilisation américaine. Au contraire, la civilisation américaine a refoulé la tradition amérindienne, elle l'a parquée dans des réserves, conservée comme objets de musée étranges, trace néolithique vivante. Et la mauvaise conscience n'y change

rien, ni quelques emprunts culturels pour les loisirs et la chasse.

La civilisation des Américains n'est pas amérindienne, mais euro-américaine, et la cassure de sa durée représente une amnésie collective. Comme si, au XVII^e siècle, l'Américain était tombé du ciel ou avait jailli de l'Océan, tout équipé de ses croyances, de ses coutumes, de ses techniques, de ses langues, bref de son outillage mental et matériel. Guérir l'amnésie, c'est comprendre l'origine de cet outillage et les conditions de sa lente formation. Il ne suffit pas pour cela d'apprendre l'histoire de l'Europe, comme on apprend l'histoire de l'Islam, de l'Afrique ou de la Chine : une histoire étrangère, en marge. Certes, l'histoire de l'Ancien Régime ou de l'Europe contemporaine est dans une grande mesure étrangère. Par contre et paradoxalement, l'histoire de l'Occident chrétien antérieure au XVII^e siècle est histoire américaine, histoire explicative de l'Amérique actuelle autant que de l'Europe actuelle.

Il est pourtant difficile pour l'Américain de concevoir l'histoire de la Bourgogne romane, de la Flandre drapière, de la Provence pontificale ou du Quattrocento toscan, comme son histoire. Les repères manquent, dans le paysage, dans les monuments, dans les objets. Et pourtant les sédiments de ces expériences le constituent autant qu'ils constituent un Belge, un Français, un Italien. En Amérique comme en Eu-

rope, les structures mentales et sociales dans lesquelles nous vivons portent les marques de l'idéologie monastique, des ambitions marchandes, de l'institutionnalisation du sacré, des essais de démocratie urbaine.

L'histoire québécoise des origines de la civilisation occidentale n'est culturellement efficace que si elle réapproprie cette part du patrimoine collectif que la mémoire collective a tronqué. De plus elle a le pouvoir d'échapper aux distorsions que les histoires nationales des pays européens introduisent jusqu'aux origines de l'Occident.

Pour l'exprimer en un slogan dont je n'aime aucun des deux termes : «le moyen âge» c'est «notre histoire».

2.1 La dialectique du nord et du sud : un espace nouveau

Le rapport tragique entre le Nord dominant et le Sud dominé fait partie de l'actualité. Et il est vrai qu'en ce XX^e siècle, les pays riches et puissants se trouvent généralement dans les zones climatiques tempérées et même tempérées froides. Celles-ci se trouvent surtout au nord de la planète, tandis que les pays défavorisés se trouvent plutôt dans les zones subtropicales ou équatoriales, soit vers le sud de l'équateur. Or dans la très longue durée de l'humanité, l'archéologie nous révèle que la plupart des premières civili-

sations complexes et sédentaires, celles de l'agriculture, des villes, de l'écriture se sont développées dans les pays méridionaux du vieux continent, souvent à proximité de bassins fluviaux proches des déserts (Yangtze, Indus, Euphrate, Nil). Les premières civilisations américaines les plus développées sont méridionales aussi (Aztèques, Mayas, Incas). Les zones nordiques, forestières, humides, froides furent jusqu'à récemment (mille ans) répulsives au développement de sociétés denses et fortement organisées.

En cela, la naissance de l'Occident est une révolution planétaire, qui renverse la dialectique du sud bénéfique et du nord hostile. En effet, la nouveauté occidentale fut de relever non pas le défi de la sécheresse et de l'excès de chaleur, mais celui de l'humidité et de l'excès du froid. Quand le moine de l'Antiquité chrétienne se retire au «désert», selon l'expression biblique, il s'agit de pays où l'eau et la végétation sont rares. Quand le moine d'Occident se retire au «désert», il s'agit de la solitude au plus profond de la forêt. En quelques siècles, les paysans de ce tiers monde reculé réussissent à dominer les sols lourds et gras du nord, à maîtriser les rivières abondantes, à inventer une civilisation du bois, à coloniser vers l'est des espaces jadis extrêmement inhospitaliers. C'est au point que dès 1100-1150, l'Europe latine rivalisait par la densité de son peuplement,

par le réseau de ses villes et par la plupart de ses technologies avec les vieux pays méditerranéens grecs ou arabes, avant de les dépasser et de les dominer. Même dans la péninsule italique, la Lombardie l'emporta bientôt et pour longtemps sur la Sicile qui fut pourtant un des grands greniers à blé du monde hellénique et de l'empire romain.

Comment le Nord devint dominant? Comment se produisit cette mutation durable? Comment un peuple «sous-développé» réussit son décollage? Voilà des motifs fondamentaux et très actuels d'étudier les origines de l'Occident et voilà du même coup les objectifs de cette étude.

Sans aller très loin, on peut évoquer des éléments de réponse : la maîtrise des nouvelles énergies, l'eau, le vent, le cheval; la maîtrise nouvelle de matériaux, le fer, le bois, la laine. Mais autant que dans les techniques, l'explication se trouve dans l'organisation sociale souple, décentralisée et particulièrement adaptée aux duretés de ce temps et de ces lieux. On la

nomme parfois «féodalité». Il serait plus précis et plus pertinent de la désigner comme le «régime seigneurial». Dès lors l'étude en classe de ce régime cesse d'être étrange et pittoresque. On y cherche les éléments qui nous constituent : disparition de l'esclavage et naissance des collectivités villageoises, initiative locale et diversité des solutions.

2.2 L'impérialisme occidental : l'expansion idéologique et technique

Italiens ou Flamands, Castillans ou Portugais, Anglais ou Français, Américains ou Russes, se-

peuples leurs valeurs et leurs outils. Effectivement, et malgré les résistances actuelles à l'occidentalisation, un grand nombre des idées et des techniques produites en Occident, comme les principes démocratiques ou le transport aérien, ont été plus ou moins adoptées par les peuples de la terre. Cette formidable expansion idéologique et technique n'est pas nouvelle. Elle résulte d'une tendance longue que nous désignons par le terme d'«impérialisme occidental». On pourrait aussi l'appeler «esprit de croisade». Il s'est manifesté et se manifeste par toutes les formes de la colonisation, étatique, missionnaire, financière.

Or cette tendance lourde apparaît assez tôt, aux origines de l'Occident. Il y a, par exemple, une extraordinaire parenté entre le XII^e siècle européen et le XIX^e siècle américain. À la conquête de l'ouest, dont le «western» est l'expression épique, correspond le *Drang nach Ost*, la marche vers l'est. Flamands, Hollandais, Lorrains, Saxons, Bavarois conquièrent des terres toujours plus loin — avaient-ils aussi des chariots bâchés? — et y implantent leur organisation. Les marchands suivent par les voies maritimes ou fluviales (à défaut de chemin de fer) et créent des villes neuves à plan orthogonal. On convertit, on refoule, on parque les autochtones qui sont en général des



lon les époques et les régions, les Occidentaux ont tantôt proposé, tantôt imposé aux autres

Slaves. Mais, faute de grandes épidémies, on ne peut les éliminer ni les soumettre entièrement. Déjà la faille multi-séculaire entre Allemands et Polonais s'explique.

L'autre exemple, le plus signifiant, est celui de la croisade. Déjà, dans la péninsule ibérique, la «Reconquista», par la-

trôlé le trafic des marchandises.

Ainsi, à des degrés divers, les colons, les guerriers, les clercs et les marchands participaient à l'expansion territoriale de l'Occident. Toutes les formes combinées de l'impérialisme furent donc expérimentées avant la fin du XIII^e siècle. Mais la conscience justificatrice de

personne ne peut nier que l'Occident soit profondément marqué par la tradition judéo-chrétienne. Des foules importantes adhèrent à la foi chrétienne ou juive et en pratiquent les rites. Les valeurs occidentales, même laïcisées, comme le marxisme, sont fortement dérivées des valeurs traditionnelles du christianisme. Les images é-

ment associée au catholicisme institutionnel. Cela entraîne deux effets. L'un rend difficile de dissocier la croyance religieuse de la hiérarchie ecclésiastique. Et que celle-ci suscite l'adhésion ou le refus, l'effet est le même. L'autre gomme toute la tradition réformée. Comme la mémoire québécoise vient buter sur Jacques Cartier, il est difficile de penser que protestantisme et catholicisme proviennent d'un tronc commun ou de ne pas voir dans le protestantisme une simple excroissance issue du tronc catholique au temps de la Réforme. Enfin, l'enseignement religieux tendait à accréditer l'immuabilité des croyances et des institutions, si bien qu'on projette sans discernement dans le passé le christianisme et l'Église tels qu'on les observe aujourd'hui.

Or enseigner l'histoire c'est enseigner que les croyances comme les institutions émanent de l'évolution sociale et sont transitoires. Il est donc important de montrer comment la société «féodale» a interprété et organisé l'héritage chrétien et toutes les tensions et mutations qui ont affecté cette interprétation et cette organisation avant la Réforme. Entre beaucoup d'autres, je rappellerais ici un aspect de cette évolution. L'institutionnalisation de la foi, c'est-à-dire l'encadrement de la vie religieuse par un corps professionnel, dans des rites, des lois et des dogmes fixés est certes une orientation caractéristique de l'Occident, qui se



quelle les Chrétiens colonisent les terres musulmanes, est une croisade, dans la mesure où l'action militaire est soutenue et justifiée par un élan mystique. La croisade proprement dite, dirigée vers Jérusalem et qui a bouleversé pendant plus d'un siècle tout le Proche-Orient byzantin, arabe et turc, institue un droit et une tradition dont les colonialismes ultérieurs dériveront. La croisade fut préparée, soutenue et relayée par la domination commerciale des républiques italiennes de Gênes et de Venise qui ont implanté leurs comptoirs et con-

stituer une forme supérieure de civilisation n'était encore que religieuse. Les justifications humanitaires et technologiques attendront l'époque contemporaine. Entre l'esprit de croisade et la prétention à assurer le nouvel ordre mondial, il y a néanmoins une continuité.

2.3 La tradition judéo-chrétienne : l'évangile et l'institution.

En dépit d'une tendance récente à la «déchristianisation» et des avancées de l'agnosticisme,

vangéliques et bibliques demeurent présentes dans l'imaginaire et la culture. Et même si l'institution ecclésiastique a perdu beaucoup de son pouvoir et de son crédit depuis les révolutions, elle reste présente et influente. La volonté de comprendre les idées et les croyances particulières à l'Occident incite fortement à en examiner les origines et l'évolution.

Il s'agit pourtant d'un problème difficile à enseigner, tant les représentations mentales — les préjugés — sont prégnants. Dans le Québec francophone, l'histoire religieuse est intime-

distingue ainsi de l'Islam et du Christianisme oriental. Toutefois cette institutionnalisation fut lente à s'établir et jusqu'à la Contre-Réforme (Concile de Trente : 1545-1563), elle fut sans cesse combattue par une tendance évangélique. Les croyances populaires ont souvent guidé la pensée théologique; c'est le cas dans le culte des saints et des reliques. Les mouvements populaires ont souvent inspiré la volonté hiérarchique; ils ont pour le moins soutenu la réforme pontificale (1049-1122) qui tendit à assainir les moeurs du clergé et à le rendre indépendant du pouvoir féodal.

Le Christianisme des origines de l'Occident est loin d'être monolithique. Toutes les tensions de la société s'y sont reflétées. Les forces institutionnelles y ont coexisté avec les forces évangéliques. Ultérieurement, les unes l'ont emporté dans la tradition catholique, les autres dans la tradition féodale réformée.

2.4 Le capitalisme marchand : la ville, la mer et le profit.

L'Occident est une église; l'Occident est un marché. Beaucoup de villes du XIII^e siècle ont deux centres voisins : le parvis de la collégiale, la place du marché.

Au delà de la croissance agraire et dès le XIII^e siècle, le développement interne et l'expansion de l'Occident ont eu pour

moteur l'accumulation du capital. En dépit de l'extrême diversité et des multiples cloisonnements politiques de l'Europe, très tôt (1050?) les marchandises circulent de part en part, de bourg en bourg. Bien vite, cette circulation échappe aux aventuriers et colporteurs. Avec l'essor des villes, apparaît le marchand. Son statut social est éminent. Les communes urbaines choisissent leurs magistrats dans les lignages marchands. Les seigneurs et les princes les protègent, les consultent, leur empruntent. Car les marchands inventent la foire et la banque. Ils achètent et vendent en gros; ils prêtent. Pour ce faire, ils ont accumulé des capitaux.

La nouveauté occidentale réside cependant moins dans le mécanisme du capital ou dans le rôle social du marchand que dans la généralisation de l'esprit de profit. Le capitalisme est autant une mentalité qu'un système. Dans les sociétés anciennes, la richesse allait à la consommation, à l'apparat, au pouvoir : la nourriture, le luxe et les armes.

Ainsi en était-il encore de la fortune seigneuriale dont les surplus se dissolvaient en

prodigalité ou en rivalité. L'idée que les biens peuvent servir à produire des biens est une idée rare. L'originalité occidentale n'est pas de l'avoir eue; c'est de l'avoir généralisée et assimilée profondément dans la culture, malgré les résistances théologiques. De là, le poids social et politique du marchand et plus tard de l'entrepreneur, ou, comme on dit aujourd'hui, des milieux d'affaires. Car bien avant 1492, cet esprit avait gagné la noblesse seigneuriale, le clergé, la paysannerie aisée et l'État, désormais capable d'investir dans trois bateaux qui traverseront l'Atlantique.



Pour saisir un des ressorts les plus spécifiques de l'Occident, il faut comprendre pourquoi le

capitalisme marchand a pris si bien racine dans l'Europe occidentale. Contentons-nous d'en esquisser deux facteurs : la ville et la mer.

Le réseau urbain se constitue à partir du XI^e siècle, par la formation de bourgs aux portes de châteaux seigneuriaux, de cités épiscopales ou de monastères. Ces villes sont d'emblée des lieux d'échange, elles sont modestes (dix mille habitants c'est énorme) et nombreuses. Elles forment donc un réseau serré sous des juridictions multiples. Le réseau échappe à tout pouvoir organisateur. Même les comtes de Flandre ou les comtes de Champagne n'en contrôlent qu'une petite partie. La place est libre pour l'initiative marchande.

Par ailleurs, la structure maritime de l'Europe, cap asiatique baigné de mers intérieures et creusé de golfes, d'estuaires et de deltas, a favorisé la circulation marchande et exigé de fortes concentrations de capitaux pour assumer les risques du transport maritime. Presque toutes les villes marchandes de l'Europe ont accès à la mer et beaucoup parmi les plus puissants des marchands-banquiers furent armateurs. Ce sont les trafics de la laine entre Londres et Bruges, des blés, des fourrures, des harengs de la Baltique et des «épices» importées d'Orient par les marins italiens et catalans qui procurèrent la première accumulation com-

merciale de capitaux.

Quand la première croissance de l'Occident commence à ralentir, la valorisation du profit et du marchand, la fonction commerciale du réseau urbain, la prépondérance de l'activité portuaire sont acquises. Elles ne reculeront pas et dessinent déjà, à échelle réduite, les traits de l'Occident. Bruges, Anvers, Amsterdam, Londres, New-York, Rotterdam sont un même centre nordique qui se déplace au long des siècles.

2.5 Essais démocratiques et libertés : communes, républiques, états «féodaux».

Démocratie et libéralisme sont des produits idéologiques importants et caractéristiques de la civilisation occidentale. Ils sont dans une grande mesure implantés dans les pratiques sociales et politiques. L'opinion publique et le discours politique tendent à les confondre. L'enseignement doit nettement les distinguer. Le libéralisme met en valeur les droits de la personne individuelle. La démocratie prône la participation égale au pouvoir. Certaines sociétés occidentales sont plus sensibles à la liberté individuelle, d'autres à l'égalité politique. Mais l'une et l'autre se sont développées à partir du XVIII^e siècle, parce que dans la première phase de croissance, déjà les sociétés occidentales avaient multiplié les expériences de gestion libérale et démocratique.

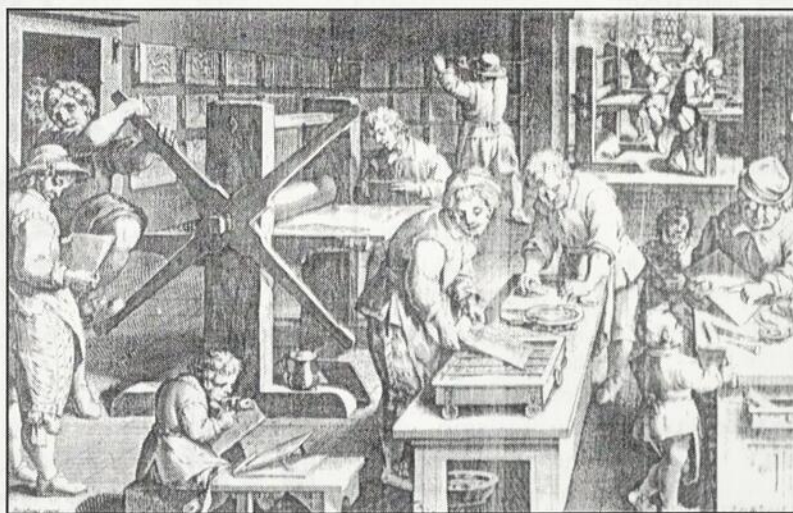
Celles-ci avaient pénétré dans les mentalités assez pour résister trois siècles aux monarchies despotiques de l'Ancien Régime et couvrir sous la cendre.

Au cours des siècles de croissance, l'égalité et la liberté n'apparaissent guère dans les théories. Par contre elles sont conquises pas à pas sur le terrain, chaque fois qu'une règle de droit limite l'arbitraire du pouvoir et le partage. Les communautés villageoises et les communes bourgeoises obtinrent au XII^e siècle des chartes multiples et variées qui octroyaient les droits les plus divers et aménageaient l'exercice

et organisant le pouvoir collectif. Toutes les formes politiques furent ainsi explorées, de la démocratie populaire à l'oligarchie marchande. Quand les princes commencèrent à rassembler des États, il leur fallut garantir, mieux que les seigneurs, les libertés que ceux-ci avaient concédées, il leur fallut tenir compte des franchises et privilèges des villages et des villes qu'ils réunissaient sous leur couronne, il leur fallut consulter, non plus seulement leurs vassaux, clercs ou nobles, mais aussi les représentants des villes et pays qui formaient le troisième, le tiers état. Ainsi les monarchies qu'on appelle féodales et qui se construisent au

cratie ne satisferaient pas un esprit moderne. Elles le satisferaient toutefois plus que le régime de l'antiquité athénienne, qualifié de «démocratique» par les humanistes. Sans doute aussi, dès le temps de ces humanistes, au XV^e siècle, les monarchies ont glissé vers l'absolutisme. Mais quand vint, avec la seconde croissance, le temps des révolutions, celles-ci purent s'appuyer sur les pierres encore chaudes des révoltes médiévales.

Il y a ici un des plus puissants motifs à étudier les origines de l'Occident. L'objectif est alors de comprendre comment se sont élaborées les valeurs aux-



du pouvoir. Les Républiques urbaines devinrent ensuite d'extraordinaires laboratoires qui, d'un conflit social à l'autre, accumulaient des législations et des institutions aussi concrètes que compliquées, protégeant les libertés individuelles

XII^e, XIII^e, XIV^e siècle, mirent en place des administrations et des institutions qui protégeaient les droits et partageaient les pouvoirs.

Sans doute, ces formes pragmatiques et embryonnaires de libéralisme et de démocratique

l'Occident contemporain est le plus attaché et pourquoi dans d'autres civilisations elles ne se sont pas élaborées ainsi.

CONCLUSION

Nous avons voulu montrer que, dans le cours d'*Histoire de la civilisation occidentale*, les origines de l'Occident, c'est-à-dire cette première croissance longue qui suit l'an mil, avaient une fonction essentielle à la compréhension de notre civilisation. Nous avons choisi cinq exemples. Bien d'autres auraient pu servir, comme par exemple l'obsession de l'énergie qui caractérise aussi notre monde : substitution de l'énergie humaine libre à l'énergie servile, exploitation de l'énergie animale (le cheval joue un rôle décisif), usage des énergies hydraulique et éolienne. Ceci nous conduirait tout droit à la Baie James.

Ce qui importe à nos yeux est de fuir l'exotisme, le pittoresque et le goût des vieilleries, autant que l'encyclopédisme et l'érudition pointue. Notre cours ne sert pas à l'information des futurs historiens ni des maniaques du passé; il sert à la formation de citoyens. Les matières que nous abordons méritent d'être traitées dans cette perspective. Pour nos étudiants, le XII^e siècle n'a pas d'intérêt en soi. Mais s'il aide à réfléchir sur le changement social et à comprendre notre temps, alors le XII^e siècle est infiniment précieux. Et je suis convaincu qu'il l'est. Actualiser l'histoire ne consiste pas à la raccorder occasionnellement aux actualités, mais à en faire découvrir continuellement la pertinence actuelle.

Si nous considérons l'histoire de l'Occident comme une succession massive de faits, il est impossible de faire le tri nécessaire. Tout est à la fois important et futile. Si nous considérons l'histoire de l'Occident comme un tout, les faits à retenir s'imposeront à partir des motifs et des objectifs que nous aurons retenus.

⁽¹⁾ Voir à ce propos mon article intitulé «Périodisation et didactique : le «moyen âge» comme obstacle à l'intelligence des origines de l'Occident» in TRACES, volume 30, numéro 3 (juin, juillet, août 1992) : 8-13.

⁽²⁾ Ces exemples illustrent, chacun par un aspect, les cinq motifs d'étudier les origines de l'Occident que nous aborderons en seconde partie.

CONSEILS BIBLIOGRAPHIQUES

Compte tenu de ce que les siècles médiévaux ne forment qu'un des champs sur lesquels le professeur d'histoire du Cégep doit se tenir au courant, trois types de lectures me semblent recommandables : les livres qui présentent des vues originales et générales de l'histoire occidentale; des

ouvrages généraux d'information sur le «moyen âge»; des oeuvres de médiévistes contemporaines, sûres et amples.

A. L'histoire occidentale

Les synthèses originales et stimulantes de l'histoire de l'Occident ne sont pas nombreuses. L'oeuvre la plus considérable est celle de Braudel. À mon avis, la pensée braudelienne sera aussi décisive en histoire que la pensée freudienne le fut en psychologie. Un maître d'histoire devrait l'avoir lue. Spécialiste des temps modernes, ses travaux ont une ampleur qui concerne toute l'histoire humaine. D'autres oeuvres ambitieuses résultent de l'influence de Braudel.

Retenons l'oeuvre maîtresse, un ouvrage court et d'accès plus facile et la synthèse, composée en 1962, pour un manuel d'histoire des classes terminales, qui a été rééditée récemment.

BRAUDEL, Fernand. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XVe-XVIII^e siècle*. Paris, Armand Colin, 1979. 3 volumes.

BRAUDEL, Fernand. *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, 1988. 120 pages (Champs) (Édition originale en anglais : 1977)

BRAUDEL, Fernand. *Grammaire des civilisations*. Paris, Arthaud, 1987. 607 pages.

Les prolongements de la pensée de Braudel se trouvent surtout chez les Américains :

WALLERSTEIN, Immanuel. *Le système du monde du XVe siècle à nos jours*. Paris, Flammarion, 1980-1985. 2 volumes parus (Édition originale en anglais : 1974-1988)

TILLY, Charles. *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe. 990-1990*. Paris, Aubier, 1992. 431 pages (Édition originale en anglais : 1990)

B Moyen âge. Ouvrages généraux

La synthèse assez récente et la plus complète (elle inclut l'Islam et Byzance) :

FOSSIER, Robert. *Le moyen âge*. Paris, Armand Colin, 1982. 3 volumes.

Le manuel universitaire qui me paraît encore le meilleur et, dérivé de celui-ci, un livre simplifié, plus factuel, incluant l'Islam et Byzance :

BALARD, Michel (dir.) *Le moyen âge en Occident. Des Barbares à la Renaissance*. Paris, Hachette, 1990 [1^{re} édition : 1973]. 295 pages et un atlas encarté. (Histoire Université)

GENET, Jean-Philippe. *Le monde au moyen âge : espaces, pouvoirs, civilisations*. Paris, Hachette, 1991. 217 pages (Carré Histoire)

Des lexiques pratiques dont les articles sont plus nombreux dans Fédou et plus développés dans Gerhards et Bonassie, auxquels nous ajoutons un recueil d'articles de synthèse, limité cependant à l'espace français :

BONASSIE, Pierre. *Les cinquante mots clefs de l'histoire médiévale*. Toulouse, Privat, 1981. 220 pages.

GERHARDS, Agnès. *La société médiévale*. Paris, Édition MA, 1986. 271 pages.

FÉDOU, René. *Lexique historique du moyen âge*. Paris, Armand Colin, 1989. 158 pages (U).

FAVIER, Jean (dir.) *La France médiévale*. Paris, Fayard, 1983. 591 pages.

C. Oeuvres de médiévistes

Il est important de lire des études. Sur le moyen âge, il s'en publie d'innombrables. Le choix est difficile. Au risque de paraître élitiste, je recommanderais de s'en tenir aux médiévistes contemporains les plus réputés. En fin de carrière, ils ont dépassé le stade des recherches pointues. Ils combinent la maîtrise précise des sources et la position de problèmes larges. Certains

d'entre eux sont, de plus, excellents écrivains. Toutes les oeuvres de Georges Duby et de Jacques Le Goff méritent lecture. Avec des points de vue, des formations et des tempéraments différents, ils embrassent tous les champs explorés par l'histoire depuis trente ans, de l'économique et du social au quotidien et aux mentalités, le premier, plus sensible aux aspects économiques, le second, aux aspects anthropologiques.

De Jacques Le Goff, mentionnons cette synthèse qui fut révolutionnaire en son temps et qui reste très éclairante :

LE GOFF, Jacques. *La civilisation de l'Occident médiéval*. Paris, Flammarion, 1982 [1ère édition : 1964]. 367 pages. (Champs).

Georges Duby a publié récemment une autobiographie professionnelle. Non seulement ce livre présente-t-il l'oeuvre et le cheminement de l'auteur, mais il dresse en filigrane une histoire de l'historiographie médiévale depuis 1950.

DUBY, Georges. *L'histoire continue*. Paris, Éditions Odile Jacob, 1991. 221 pages.

Enfin, je retiens, parmi mille autres, trois ouvrages qui se lisent agréablement : une synthèse particulièrement claire des XIVe et XVe siècles, un petit livre qui introduit un renouveau de l'histoire religieuse, libérée des poids institutionnels, et une

étude qui renverse le point de vue seigneurial, dominant dans les histoires rurales.

WOLFF, Philippe. *Automne du moyen âge ou printemps des temps nouveaux ? L'économie européenne aux XIVe et XVe siècles*. Paris, Aubier, 1986. 339 pages. (Collection historique).

VAUCHEZ, André. *La spiritualité du moyen âge occidental. VIIIe — XIIe siècle*. Paris, P.U.F., 1975. 175 pages.

BOURIN, Monique et DURAND Robert. *Vivre au village au moyen âge. Les solidarités paysannes du 11e au 13e siècles*. Paris, Messidor/ Temps actuels, 1984. 244 pages.

Marcel Roy • Dominic Roy

JE ME SOUVIENS

Histoire du Québec
et du Canada

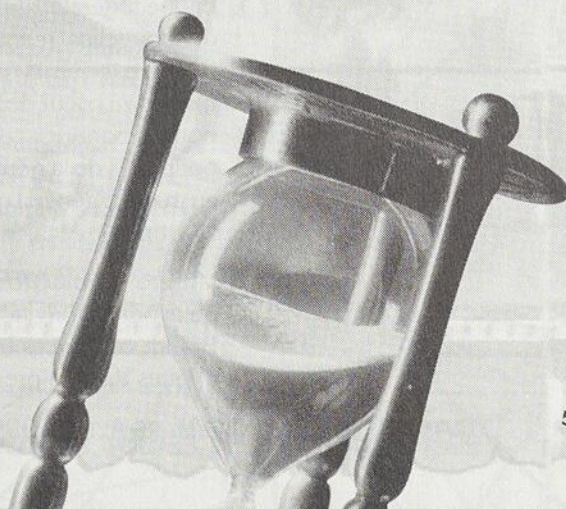
**NOUVEAUTÉ
CHEZ ERPI
EN HISTOIRE
4^e ANNÉE DU SECONDAIRE**

- ☉ Texte notionnel simple, adapté aux élèves
- ☉ Mise en page aérée
- ☉ Exploitation riche de documents, cartes, lignes de temps
- ☉ Choix varié de stratégies adaptées aux divers styles d'enseignement
- ☉ Nombreuses activités d'évaluation formative
- ☉ Chapitre supplémentaire consacré à la période allant de la révolution tranquille à aujourd'hui

**MATÉRIEL DE BASE COMPLET
ET ENTIÈREMENT NOUVEAU
PARUTION PRINTEMPS 1995**

ERPI ÉDITIONS
DU RENOUVEAU
PÉDAGOGIQUE INC.

5757, RUE CYPHOT, SAINT-LAURENT (QUÉBEC) H4S 1X4
TÉLÉPHONE : (514) 334-2690 • TÉLÉCOPIEUR : (514) 334-4720



WHAT'S RIGHT ?

PAR HENNING RITTER
MAGAZINE *DEUTSCHLAND*

N. D.L.R. UNE DISCUSSION ANCIENNE REFAIT JOUR : «WHAT'S LEFT, WHAT'S RIGHT?». C'EST SOUS CE TITRE QUE LE SERVICE CULTUREL DU QUOTIDIEN *FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG* INVITAIT LES INTELLECTUELS ALLEMANDS ET ÉTRANGERS À PRÉSENTER LEURS IDÉES. HENNING RITTER PRÉSENTE LA SÉRIE D'ARTICLES QUI A PROVOQUÉ MANTES RÉACTIONS. LE TEXTE CI-APRÈS — LA SUITE DE CELUI PARU DANS NOTRE DERNIÈRE LIVRAISON ET INTITULÉ «WHAT'S LEFT?» — EST REPRIS DE LA REVUE *DEUTSCHLAND* DE DÉCEMBRE 1994 (PAGES 47 À 49).

Comme des lecteurs le demandaient dans leur courrier, la logique des concepts contraires avait incité pendant le débat sur «What's Left?» à se poser la question inverse : «What's Right?». Il a bien fallu deux ans avant qu'on en tire les conséquences. L'impulsion en fut donnée après un article d'Ulrich Raulff sur la formation d'une nouvelle droite intellectuelle qui, malgré certaines disparités dans l'origine intellectuelle et la stature, se caractériserait surtout par le fait qu'elle tire les conséquences de la fin de l'Ordre de Yalta, du retour de la souveraineté de l'État national allemand et de la situation géopolitique centrale qu'a retrouvé l'Allemagne réunifiée. Le véritable objectif politique de cette nouvelle droite serait d'après Ulrich Raulff de vouloir remettre en question l'ancrage à l'Ouest de l'ancienne République fédérale, afin de gagner de nouvelles marges de manœuvre pour la nation allemande au cœur de l'Europe, et pour répondre avec les idées politiques de la nouvelle droite au malaise général que soulève l'Europe de Maastricht.

Malgré l'objection massive qu'exprimait Brigitte Seebacher-Brandt contre ces thèses polémiques dans le premier article

de la série, un débat général sur l'ancrage à l'Ouest s'ensuivit. L'exposé de Karl Heinz Wiessmann, l'un des auteurs du livre sur l'ancrage à l'Ouest qui donna une grande impulsion au débat, permettait de penser qu'il s'agissait ici de simples jeux de l'esprit spéculant sur l'héritage de «l'hégémonie» des opinions de gauche dans l'ancienne République fédérale. Les révisions qu'il déduisait de la situation issue de 1989 associaient des conclusions évidentes à un certain ressentiment contre l'ancienne République fédérale qui, rétrospectivement, aurait donné l'impression d'avoir été la prisonnière idéologique de l'ancrage à l'Ouest. Or le fait que les termes de nation et de nationalisme aient été de nouveau à l'ordre du jour a aussi peu à voir avec les particularités allemandes qu'ils n'exigent une réponse spécifiquement allemande, qu'elle soit post-nationale ou tendant à une révolution conservatrice. Le recouvrement de sa souveraineté par l'Allemagne après 1989 et son soi-disant retour à la normalité contrastent avec le fait que les marges de manœuvre effectives n'ont guère été modifiées par ces deux aspects. Et, surtout, ils contrastent

avec le fait que le désir de souveraineté et de normalité ne saurait être satisfait par les fantasmes rétrospectifs projetés sur des formes qui, dans leur exercice, appartiennent depuis longtemps à l'histoire. Le sens de la normalité d'un État national ne peut être de conjurer d'anciennes situations qui ont disparu depuis longtemps. Ce serait alors une normalité étrangère au monde. Il n'y a donc guère lieu de discerner un «tournant anthropologique» dans la poussée de nationalisme actuelle qui est, elle, une conséquence évidente de la disparition de l'empire soviétique.

Pourtant, au cours du débat, les énergies les plus puissantes émanaient des termes «nationalisme» et «nation». Dans une défense véhémement des principes libéraux de la république de Bonn, Hans D. Barbier affirmait que, chez les Allemands, «l'écart entre un sentiment national légitime et la droite illégitime était plus mince qu'ailleurs». La réussite de la république de Bonn aurait prouvé que «l'insistance sur l'aspect national» était superflue et, au vu des difficultés financières depuis la réunification, ce serait faire fausse route que de faire appel au sentiment national pour assainir le budget. Quant à ce qui aurait fait défaut à la république de Bonn, Barbier répondait catégoriquement: rien, et surtout pas un décorum national. L'historien Hans-Ulrich Wehler en vint à une conclusion similaire: l'ancienne république fédérale

aurait prouvé que la «société de citoyens» occidentale qu'est devenue l'Allemagne après la guerre donne naissance à une loyauté et à une solidarité qui lui sont propres, «sans qu'elle ait à recourir au mythe de la nation et du nationalisme».

Mais la République fédérale a-t-elle été dès ses débuts vraiment dépourvue du sens de la nation et de la nationalité comme on l'affirme dans la perspective actuelle? Les efforts financiers pour intégrer des millions de réfugiés et les indemnités versées à ceux qui avaient été poursuivis ou expulsés se basaient tacitement sur des loyautés et des engagements qui n'avaient rien de commun avec la logique de marché. Enfin, la réunification elle-même fut un exemple de solidarité nationale qui se perpétuait; en effet, elle a été obtenue par les citoyens de la RDA en raison de la clause d'adhésion prévue par la Loi fondamentale et devait être acceptée par les citoyens de la République fédérale sans tenir compte d'un éventuel rapport coûts-bénéfices. Un débat public sur l'opportunité ou l'inconvénient des charges financières qui en découlaient aurait équivalu à un refus de cette loyauté nationale et l'idée n'en a même pas été avancée, malgré toutes les plaintes entendues sur les difficultés de répartir les charges. La République fédérale a appliqué la raison de l'État national avec un sens affirmé pour les situations concrètes. Wolfgang Schäuble

soulignait à ce propos que les oppositions avancées dans le débat entre la nation et l'Europe, l'ancrage à l'Ouest et la nation ne cachaient finalement qu'une «incapacité à pratiquer une solidarité active dans la communauté intérieure et extérieure».

Michael Mertes et Hubertus von

«...UNE NOUVELLE DROITE INTELLECTUELLE QUI, MALGRÉ CERTAINES DISPARITÉS DANS L'ORIGINE INTELLECTUELLE ET LA STATURE, SE CARACTÉRISERAIT SURTOUT PAR LE FAIT QU'ELLE TIRE LES CONSÉQUENCES DE LA FIN DE L'ORDRE DE YALTA, DU RETOUR DE LA SOUVERAINETÉ DE L'ÉTAT NATIONAL ALLEMAND ET DE LA SITUATION GÉOPOLITIQUE CENTRALE QU'À RETROUVÉ L'ALLEMAGNE RÉUNIFIÉE.

Morr, de l'office de la Chancellerie, soulignaient, eux, qu'il fallait compter avec une «simultanéité de séquences», dans la mesure où «des communautés pré-modernes basées sur l'origine et le souvenir» s'interpénétraient à long terme avec la nation en tant que «seul cadre effectif pour l'application des droits du citoyen» et l'approfondissement de l'intégration. Les deux auteurs

voyaient dans l'Europe de Maastricht une opportunité de réaliser l'équilibre des appartenances au niveau institutionnel.

Ces constructions postmodernes peuvent facilement s'attirer le reproche de servir de tremplin à une fixation sur les rapports et la situation en Europe, une fixation qui dominera de façon paradoxale le débat sur la future Europe, alors que la question décisive est de savoir quel rôle jouera demain l'Europe dans un contexte global. Car ce n'est pas uniquement l'approbation de l'Europe par les Européens qui décidera de la réussite ou de l'échec de l'Union européenne mais bien si cette Europe parviendra à s'imposer dans la compétition globale des réalisations économiques et politiques.

C'est un philosophe, Panayotis Kondylis, auteur de «La politique planétaire après la guerre froide», qui se pencha sur l'avenir global de l'Europe, allant au-delà de «la mélancolie provinciale des droites nationalistes» et du «cosmopolitisme superficiel de la gauche». D'après lui, l'essentiel est de savoir si les grandes nations européennes constituent une unité politique capable d'agir et d'occuper sa place dans la compétition mondiale. Il juge secondaire de savoir si cet objectif sera atteint par l'hégémonie d'une seule nation ou par d'autres structures institutionnelles. Le fait que le com-

WHAT'S RIGHT?

PAR HEINRICH RUTER
MAGAZINE CRITIQUE

LE VÉRITABLE OBJECTIF POLITIQUE DE CETTE NOUVELLE DROITE SERAIT D'APRÈS ULRICH RAULFF DE VOULOIR REMETTRE EN QUESTION L'ANCRAGE À L'OUEST DE L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE, AFIN DE GAGNER DE NOUVELLES MARGES DE MANOEUVRE POUR LA NATION ALLEMANDE AU COEUR DE L'EUROPE, ET POUR RÉPONDRE AVEC LES IDÉES POLITIQUES DE LA NOUVELLE DROITE AU MALAISE GÉNÉRAL QUE SOULÈVE L'EUROPE DE MAASTRICHT.

mentaire de Christian Meier («Je ne sais que faire des expressions «droite» et «gauche») ait rencontré une approbation croissante au cours du débat relève peut-être d'un sentiment de perte du sens de la réalité. On ne peut s'empêcher de penser que les problèmes «réels» se situent ailleurs, comme le soulignait Konrad Adam: on insuffle à l'adversaire une vie artificielle pour s'assurer qu'on est soi-même en vie, alors que pas un des véritables conflits qui se déroulent actuellement ne sauraient être compris en fonction d'une différenciation entre la droite et la gauche en Europe.

Dans le dernier article de la série «What's Right?», Wolf Jobst Siedler en venait également à

cette conclusion: «La discussion «What's Left?» et «What's Right?» relève d'une entreprise archéologique». Car on ne saurait ignorer que l'Allemagne prise dans son ensemble «appartient irrévocablement à l'Ouest» et que la dissolution de l'empire soviétique n'y a rien pu changer, sa disparition n'a en tout cas pas créé de «nouvelle option russe». La seule question réaliste qu'il faut se poser est celle de savoir où se situera demain la frontière orientale de la civilisation atlantique et, face à cette question, les «querelles allemandes sur la droite et la gauche» seraient insignifiantes.

Frank Schirrmacher soulignait lui aussi ce «décollage» de la réalité inspiré par l'invocation d'une nouvelle droite; il mentionnait une inquiétante similitude avec le débat auquel avait contribué Thomas Mann il y a plus de 70 ans avec ses «Considérations d'un homme étranger à la politique» («Betrachtungen eines Unpolitischen»). Les intellectuels allemands travaillaient une fois de plus «à un oman de formation portant sur les ruptures entre les générations, le refoulement et les prétentions».

Pour l'anniversaire de Goethe, les pages culturelles du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* publient depuis des années l'un de ses commentaires, signé «J. W. v. G.». Cette année, elle portait le titre «What's Right?»: «Toute la masse allemande, je ne veux pas dire des théoriciens, mais au moins des didacticiens,

du plus profond au plus superficiel, se divise en deux parties principales qui se distinguent facilement; mais leurs sous-divisions s'emmêlent dans une attirance et un rejet perpétuels,

PAS UN DES VÉRITABLES CONFLITS QUI SE DÉROU- LENT ACTUELLEMENT NE SAURAIENT ÊTRE COMPRIS EN FONCTION D'UNE DIFFÉRENCIATION ENTRE LA DROITE ET LA GAUCHE EN EUROPE.

si bien que le matin, au lever, on se retrouve face à un opposant dont hier, en allant au lit, on était certain de l'affection et de la compréhension».

Comme on en a pu s'en convaincre lors des débats sur «What's Left?» et «What's Right?», la culture allemande de la controverse est plus vivante que jamais.

Mémo

Pour le plaisir
d'apprendre en
1^{re} - 2^e - 3^e années



Mémo, une collection :

Interdisciplinaire : parce qu'elle couvre les programmes d'études de français, de sciences humaines, de sciences de la nature et de formation personnelle et sociale,

Novatrice : parce qu'elle propose une approche pédagogique explicite et concrète,

Pratique : parce qu'elle dégage l'enseignante et l'enseignant de longues heures de préparation de cours,

Fiable : parce qu'elle respecte rigoureusement les contenus et les objectifs des programmes d'études,

Économique : parce qu'elle contient l'équivalent de quatre manuels de base,

Attrayante : parce qu'elle offre une mise en pages soignée où règne un juste équilibre entre les mots et l'image.

Les auteures :

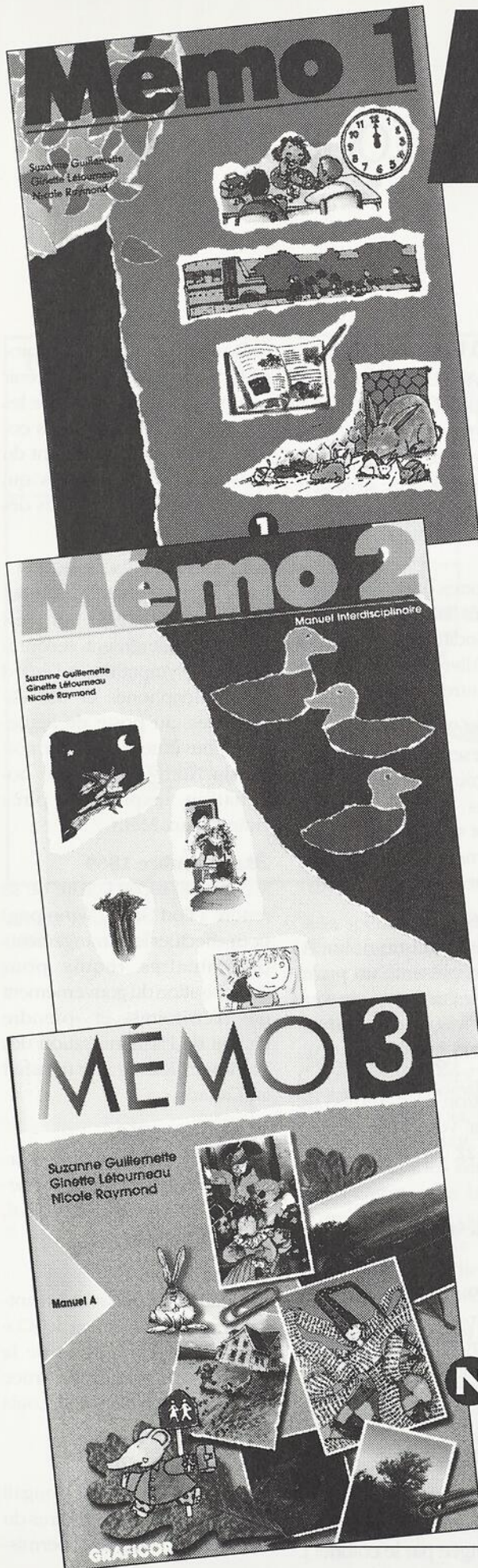
Suzanne Guillemette, conseillère pédagogique en français
Ginette Létourneau, conseillère pédagogique en sciences humaines
Nicole Raymond, conseillère pédagogique en français

NOUVEAUTÉ

GRAFICOR

MEMBRE DU GROUPE MORIN

175, boul. de Mortagne, Boucherville (Québec) J4B 6G4
Tél.: (514) 449-2369 Téléc.: (514) 449-1096



LE MANITOBA : UNE CHRONOLOGIE

PAR MARIO FILION
HISTORIEN

UNE PARTIE DU CINQUIÈME MODULE DU PROGRAMME HISTOIRE 414 PORTE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST ET LE SOULÈVEMENT DES MÉTIS DURANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA CONFÉDÉRATION. MAIS COMBIEN D'ENTRE NOUS, QUÉBÉCOIS ET QUÉBÉCOISES, CONNAISSONS VRAIMENT LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MENÉ À LA CRÉATION DE LA CINQUIÈME PROVINCE CANADIENNE? LA PRÉSENTE CHRONOLOGIE A POUR MODESTE BUT D'AIDER LES ENSEIGNANTS ET LES ENSEIGNANTES À DEVENIR INTARISSABLES SUR LES ORIGINES DU MANITOBA QUI CÉLÈBRE CETTE ANNÉE LE 125^E ANNIVERSAIRE DE SON ENTRÉE DANS LA FÉDÉRATION CANADIENNE.

1. L'ACHAT DE L'OUEST (1868-1869)

1867

Georges Étienne Cartier déclare à la Chambre des Communes qu'il est temps d'acquérir les Territoires du Nord-Ouest. Plusieurs habitants de la Rivière-Rouge, en particulier des anglophones, ont d'ailleurs demandé à être rattachés au Canada.

Début 1868

Des anglophones de Portage-la-Prairie fondent une République du Manitoba qu'ils demandent au secrétaire aux Colonies (Londres) de reconnaître, le 19 février 1868.

30 mai 1868

Londres refuse de reconnaître ce gouvernement prétextant que sa création est inconstitutionnelle.

3 octobre 1868

Georges Étienne Cartier et William McDougall, le ministre aux Travaux publics, se rendent en Angleterre pour y négocier l'acquisition des Territoires du Nord-Ouest. Les négociations avec la Hudson's Bay Company sont difficiles.

9 avril 1869

Une entente intervient au sujet

des Territoires du Nord-Ouest. La Hudson's Bay Company pose comme conditions le versement de 300 000 livres sterling comptant et d'autres privilèges.

28 mai 1869

Cartier présente à la Chambre des Communes une série de résolutions pour ratifier l'arrangement qu'il a conclu avec le gouvernement britannique et la Hudson's Bay Company.

4 juin 1869

Le premier ministre John A. Macdonald présente un projet de loi pour établir un gouvernement provisoire comprenant un lieutenant-gouverneur et un conseil. Cette loi relative à l'organisation des terres de l'Ouest est votée par le Parlement le 22 juin 1869.

2. Le soulèvement des Métis (1869)

Août 1869

Le transfert officiel des Territoires du Nord-Ouest au gouvernement canadien ne doit avoir lieu que le premier décembre. Mais Ottawa passe outre et commande l'arpentage des terres en prévision de l'établissement de nouveaux colons. Les travaux sont confiés à une équipe dirigée par le colonel J.

S. Dennis. Les arpenteurs procèdent à leurs tracés sans tenir compte des divisions entre les installations existantes des colons et certains manifestent du racisme envers les Métis qui craignent qu'on veuille les dépouiller de la sorte.

Juin 1869

John A. Macdonald nomme William McDougall, qui n'est pas particulièrement reconnu pour ses sympathies à l'égard des francophones et des catholiques, au poste de lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. Cette nomination inspire les pires craintes aux Métis.

28 septembre 1869

McDougall reçoit l'ordre de se rendre à Fort Garry (Winnipeg) pour effectuer les arrangements préliminaires requis pour l'organisation du gouvernement des Territoires et «prendre charge de l'administration des Territoires lors de leur transfert au Canada.»

11 octobre 1869

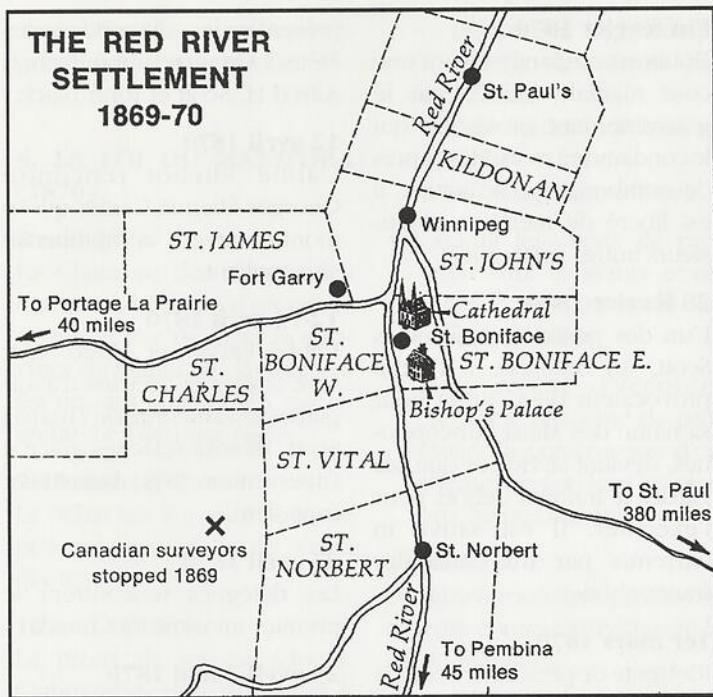
Des Métis dirigés par Riel arrêtent des arpenteurs qui relèvent le cadastre de Saint-Vital, un bastion métis.

16 octobre 1869

Les Métis se réunissent à Saint-Norbert où ils forment le «Comité National des Métis de la Rivière-Rouge» dont John Bruce est nommé président et Louis Riel, secrétaire.

21 octobre 1869

Le Comité interdit à McDougall «d'entrer dans les Territoires du Nord-Ouest sans une permis-



RIVIÈRE-ROUGE
1869-70

sion spéciale». McDougall, qui était venu au Manitoba par Chicago et Saint-Paul, doit alors attendre à Pembina, aux États-Unis.

25 octobre 1869

Riel comparait devant le Conseil de l'Assiniboia, chargé par la Hudson's Bay Company d'administrer les Territoires du Nord-Ouest sous la direction d'un gouverneur, où il proteste contre l'attitude du gouvernement canadien qui n'a pas consulté les Métis.

2 novembre 1869

Craignant un coup de main des colons anglophones dirigés par le docteur John C. Schultz, Riel et ses hommes s'emparent du fort Garry sans effusion de sang.

6 novembre 1869

Riel invite toute la population

(Métis et colons anglophones) à former «un conseil où seront discutés les moyens à prendre pour sauvegarder les intérêts de la nation». Cette convention, qui se réunira le 16 novembre, sera composée de douze francophones et d'autant d'anglophones.

16 novembre 1869

La réunion est houleuse, les vingt-quatre Métis et anglophones luttant pour en prendre la direction. En guise de compromis, Riel propose la formation d'un gouvernement provisoire.

26 novembre 1869

Face à l'agitation de la Rivière-Rouge, le gouvernement canadien demande à Londres de surseoir à l'achat du territoire.

30 novembre 1869

Londres s'oppose à la demande d'Ottawa.

1er décembre 1869

McDougall, qui ignore tout des dernières démarches canadiennes, proclame le rattachement officiel des Territoires du Nord-Ouest au Canada. Sans le savoir, il agit en toute illégalité à cause du recul d'Ottawa. McDougall nomme John S. Dennis au poste de «conservateur de la paix».

6 décembre 1869

Le gouverneur général du Canada garantit les droits (civils et religieux, droits de propriété) aux habitants de la Rivière-Rouge.

7 décembre 1869

Le gouverneur d'Assiniboia,

Mactavish, annonce la «déchéance du gouvernement d'Assiniboia».

Dennis s'établit à Fort Stone, à cinquante kilomètres au sud de Fort Garry. Riel et ses hommes s'emparent d'une quarantaine de colons anglophones qu'ils gardent sous surveillance au fort Garry.

3. Le gouvernement provisoire (1869-1870)

8 décembre 1869

Le Comité national des Métis se transforme en gouvernement provisoire. La proclamation comprend une déclaration de principes et diverses prises de position.

25 décembre 1869

Le gouvernement canadien envoie trois émissaires à la Rivière-Rouge pour tenter d'apaiser les Métis.

29 décembre 1869

Riel devient président du gouvernement provisoire.

19-21 janvier 1870

Mille personnes se réunissent dans l'enceinte du fort Garry où Riel propose la création d'une convention nationale composée de vingt francophones et d'autant d'anglophones en vue de la tenue d'une convention nationale.

25 janvier au 10 février 1870

Les quarante délégués se réunissent au fort Garry où ils conviennent de:

LE MANITOBA : UNE CHRONOLOGIE

PAR MARS-ÉLISE
1995

- rédiger une liste des droits,
- demander que l'Assiniboia entre dans la fédération canadienne comme province et non comme territoire,
- et d'envoyer trois délégués pour aller négocier avec Ottawa.

La convention confirme Riel au poste de président et élit les douze autres membres qui formeront le gouvernement.

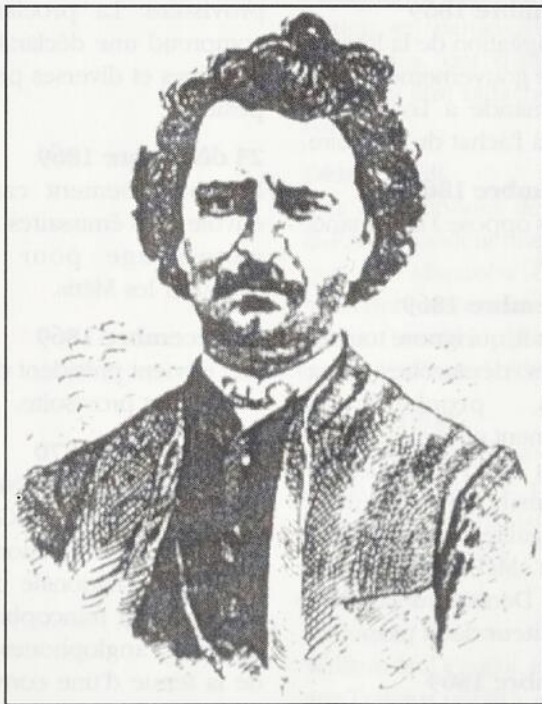
15 février 1870

Le gouvernement canadien demande à l'évêque de Saint-

Boniface, Alexandre-Antoine Taché, de rentrer de Rome où il participe au Concile du Vatican, pour calmer les Métis et ramener la paix.

15 février 1870

Le «parti canadien», qui ne reconnaît pas l'autorité du gouvernement provisoire, s'agit à Portage-la-Prairie: les hommes de Schultz s'arment et marchent contre Fort Garry sous les ordres du major Charles A. Boulton. Chemin faisant, ils convainquent des colons écossais de se joindre à eux.



LOUIS RIEL
(NOTRE HISTOIRE
DION-MCKINNON/
LALONGÉ, ERPI,
P. 187)

18 février 1870

Une bonne partie des Écossais décide de retourner chez eux sans attaquer le fort Garry. Les Métis français les poursuivent et font une cinquantaine de prisonniers.

Fin février 1870

Boulton comparait devant une cour martiale formée par le gouvernement provisoire qui le condamne à mort. Mais, après de nombreuses discussions, il est libéré de même que plusieurs autres prisonniers.

28 février 1870

L'un des prisonniers, Thomas Scott, un orangiste à l'esprit provocateur bien connu pour sa haine des Métis francophones, devient si violent que ses gardes le traînent dehors pour l'exécuter. Il est sauvé in extremis par un conseiller francophone.

1er mars 1870

Riel tente de persuader Scott de garder son calme mais celui-ci se moque de lui et l'insulte si bien que les Métis présents réclament qu'il passe devant une cour martiale.

3 mars 1870

Une cour martiale entend les témoignages concernant la conduite de Scott qui est condamné à mort.

4 mars 1870

Scott est fusillé à midi. Sa mort soulève l'indignation, surtout en Ontario où l'on prétend qu'il s'agit d'un véritable meurtre.

8 mars 1870

Mgr Taché arrive à Saint-Norbert et, le lendemain, à Saint-Boniface. Riel refuse de recevoir sa bénédiction. Son arrivée contribue à calmer les esprits.

23-24 mars 1870

Le gouvernement provisoire envoie trois délégués pour

présenter les demandes des Métis à Ottawa: l'abbé Ritchot, Alfred H. Scott et John Black.

12 avril 1870

L'abbé Ritchot rencontre Georges Étienne Cartier qui se montre ouvert, compréhensif et conciliant.

12-13 avril 1870

L'abbé Ritchot et Alfred Scott sont arrêtés et accusés d'avoir participé au meurtre de Thomas Scott. Ils sont relâchés grâce à l'intervention du gouvernement canadien.

23 avril 1870

Les délégués rencontrent le premier ministre du Canada.

25 avril-2 mai 1870

De nombreuses rencontres ont lieu entre les délégués du gouvernement provisoire et les représentants du gouvernement canadien. Les négociations, qui doivent porter sur une liste des droits que les Métis veulent voir accepter par le Parlement, débordent sur les questions de l'amnistie et du partage de plus d'un million d'acres de terre entre les Métis.

9 avril 1870

Au fort Garry, Riel signe une proclamation concernant le maintien de l'ordre et de la protection publique.

20 avril 1870

À la suggestion de Mgr Taché, Riel fait remplacer au mât principal du fort Garry l'emblème du gouvernement provisoire, formé de la fleur de lys et du trèfle irlandais, par l'Union Jack, ce qui ne fait pas l'unani-

mité chez les membres du gouvernement provisoire.

4. LA LOI DU MANITOBA (1870)

2 mai 1870

La Chambre des Communes entreprend l'étude d'un projet de loi en vue de créer la «province du Manitoba». «Manitoba» est un mot amérindien qui signifie «Le Dieu qui parle».

2-10 mai 1870

Le débat sur le projet de loi se poursuit non sans de vives discussions.

10 mai 1870

Le projet de loi est adopté. Cartier refuse de le soumettre «à la ratification des habitants du Nord-Ouest».

12 mai 1870

Le gouverneur général sanctionne la «Loi ayant pour objet d'établir et de constituer le gouvernement de la province du Manitoba».

La Loi du Manitoba:

- réunit le district d'Assiniboia et la région de Portage-la-Prairie en une nouvelle province nommée «Manitoba»;
- établit que la province a une superficie de 11 000 milles carrés;
- accorde au Manitoba deux sénateurs et quatre députés aux Communes;
- donne à la province des institutions calquées sur celles du Québec. Par exemple:

- un Conseil législatif qui protège les droits des ethnies,
- des écoles confessionnelles,
- le bilinguisme officiel;

- garantit les droits de propriété aux habitants et réserve 1 400 000 acres de terres aux Métis;

- mais refuse d'accorder l'amnistie et même de promettre la construction d'un chemin de fer dans les cinq prochaines années.

24 juin 1870

Le gouvernement provisoire accepte comme satisfaisante la loi du Manitoba.

15 juillet 1870

La loi du Manitoba entre en vigueur. Adam George Archibald, un des Pères de la Confédération, est nommé lieutenant-gouverneur.

Août 1870

Le gouvernement canadien envoie un corps d'armée d'un millier d'hommes commandé par Garnet Wolseley pour montrer aux Américains aux visées impérialistes que le Canada tient à ces territoires. Mais, à l'annonce de l'arrivée des troupes, que l'on dit animées d'un sentiment de revanche envers les Métis, Riel et quelques-uns des siens, qui n'ont pas réussi à obtenir une amnistie, se réfugient aux États-Unis.

2 septembre 1870

Le lieutenant-gouverneur arrive au Manitoba. La situation est calme.

Décembre 1870

Les premières élections provinciales ont lieu.

15 mars 1871

Le premier Parlement manitobain tient sa première session.

RÉFÉRENCES

Bilodeau, Rosario, Comeau, Robert et al. *Histoire des Canadas*. Montréal: Hurtubise HMH, 1971.

Cornell, Paul G., Hamelin, Jean et al. *Canada: unité et diversité*. Montréal: Holt, Rinehart et Winston, 1968.

Lacoursière, Jacques et Bouchard, Claude. *Notre histoire*. Québec-Canada. Montréal: Éditions format, 1972.

Lacoursière, Jacques, et Bizier, Hélène-Andrée. *Nos racines. L'histoire vivante des Québécois*. Montréal: Éditions Transmo, 1979.

Wade, Mason. *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*. Montréal: Le Cercle du Livre de France, 1966.

Vivez l'interdisciplinarité avec **Mémo mag** en cinquième et en sixième années

*Une
approche
économique
et efficace
pour
redécouvrir
le plaisir
d'enseigner*

MÉMO MAG, UNE COLLECTION DE BASE :

- en français;
- en sciences humaines;
- en sciences de la nature;
- en formation personnelle et sociale.

MÉMO MAG :

- Un seul matériel couvrant quatre programmes dans le temps réel d'enseignement;
- Un ouvrage qui tient compte des dernières révisions du programme en français;
- Une démarche progressive, explicite et concrète tout comme dans Mémo;
- Une planification et une évaluation des apprentissages pour chaque étape;
- Une variété de thèmes et de sujets exploités de façon à respecter les démarches propres à chaque discipline.

10 magazines thématiques

10 cahiers d'activités

10 guides d'enseignement

10 ensembles de documents reproductibles

Mémo mag 5

Approuvé par le MEQ

LES AUTEURES

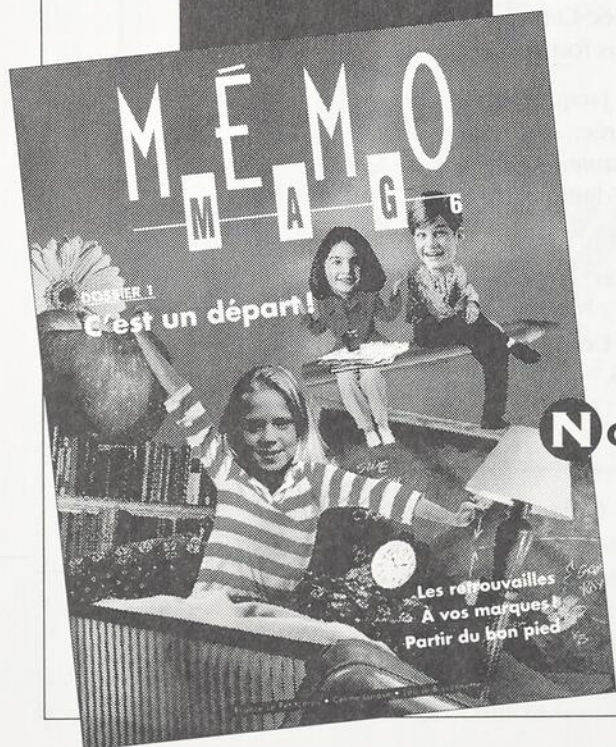
Céline Larose, France Le Petitcorps,
Lucie Jutras, Louise Bissonnette

NOUVEAUTÉ

GRAFICOR

MEMBRE DU GROUPE MORIN

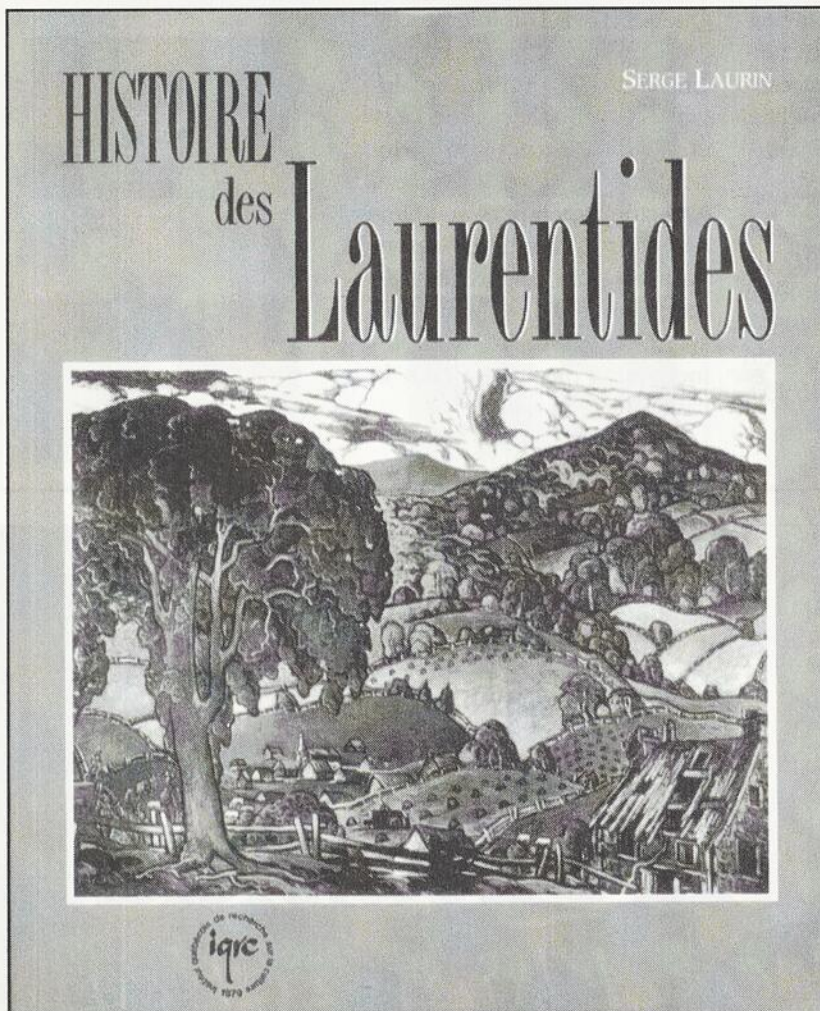
175, boul. de Mortagne, Boucherville (Québec) J4B 6G4
Tél. : (514) 449-2369 Téléc. : (514) 449-1096



LES RÉGIONS DU QUÉBEC ET LEUR HISTOIRE

PAR NORMAND PERRON
DIRECTEUR DU CHANTIER SUR LES HISTOIRES RÉGIONALES
INRS, CULTURE ET SOCIÉTÉ

EN 1981, L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE — DEVENU DEPUIS LE PREMIER JANVIER 1994 L'INRS, CULTURE ET SOCIÉTÉ — DÉCIDAIT DE METTRE SUR PIED UN PROJET-CADRE SUR L'HISTOIRE DES RÉGIONS DU QUÉBEC.



Cet ambitieux projet visait à doter chacune de ces régions d'une synthèse historique qui devait permettre de suivre les transformations et la dynamique des sociétés régionales depuis le régime français. En favorisant ou, tout au moins, en suscitant un sentiment d'appartenance régionale, ce projet avait en même temps une visée sociale très marquée. En effet, la décision d'impliquer les chercheurs des régions dans la réalisation de leur histoire régionale et la participation du milieu régional dans le financement de ces projets contribuaient à développer cette conscience régionale qui, pour différentes raisons, varie d'ailleurs considérablement d'une région à l'autre. Ces projets allaient

bientôt devenir pour quelques régions, surtout celles mal connues ou mal identifiées, une occasion de se faire connaître par l'ensemble des Québécois.

Au-delà de ce souci d'affirmation régionale, on ne peut ignorer que la connaissance de l'histoire donne plus de profondeur aux analyses des phénomènes contemporains, qu'ils

soient d'ordre culturel, économique ou politique. Aussi ces synthèses se doivent-elles d'être des outils contribuant à une analyse lucide des différents problèmes économiques et sociaux actuels qui touchent plusieurs régions du Québec.

Au point de départ, il fallait tout d'abord définir les espaces régionaux, c'est-à-dire subdiviser le Québec en régions. La difficulté était de taille et elle a donné lieu à de nombreux échanges avec des chercheurs universitaires tout comme avec des personnes impliquées dans les milieux régionaux. Différents facteurs comme la structuration du territoire, l'origine et l'évolution du peuplement, les transports et les communications, les activités économiques et le développement institutionnel ont permis de dégager provisoirement un certain nombre d'entités régionales. On devait aussi prendre en considération le fait que l'espace territorial, plus particulièrement celui des régions anciennes, avait pu se transformer au cours des siècles et, finalement, que certaines zones mitoyennes subissaient l'influence de plusieurs pôles. Aussi fut-il parfois difficile d'en arriver à un consensus et, au fil des ans, il devint nécessaire de préciser le découpage provisoire.

Une autre question de première importance fut de cerner le public auquel allaient s'adres-

ser ces synthèses d'histoire régionale. Compte tenu de la volonté de favoriser le sentiment d'appartenance et l'émergence d'une identité régionale, elles devaient s'adresser à un large public, celui de chacune des régions et celui de l'ensemble du Québec, et être des outils pouvant faciliter l'enseignement de l'histoire.

Pour certaines régions, ces projets ont nécessité la réalisation d'instruments de travail, tels des inventaires d'archives et des bibliographies régionales. Comme la publication d'une

synthèse d'histoire régionale ouvre la voie à de nouvelles recherches, il fut décidé, pour faciliter le travail des futurs chercheurs, de favoriser la production de rapports de recherche et de rendre plus accessible la documentation recueillie, une fois la synthèse publiée.

Depuis 1981, cinq histoires régionales ont été publiées, soit celles de la Gaspésie (1981), du Saguenay—Lac-Saint-Jean (1989), des Laurentides (1989), de la Côte-du-Sud (1993) et du Bas-Saint-Laurent (1993).

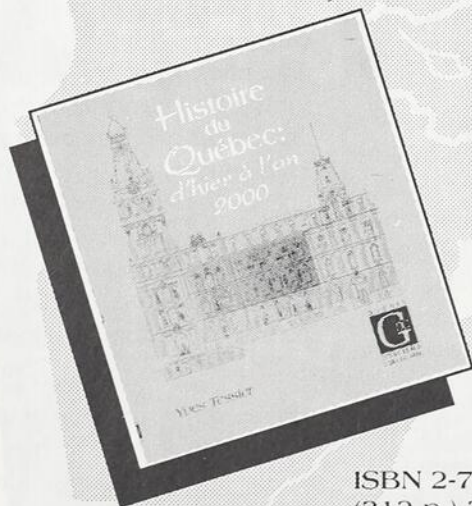
D'autres recherches sont en cours pour les régions des Cantons-de-l'Est, de l'Outaouais, de la Côte-Nord, de la Rive-Sud de Québec (Lévis-Lotbinière) et de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces cinq histoires régionales devaient être publiées entre 1994 et 1996. Un autre projet, celui des Histoires de la Montérégie, est actuellement mis en chantier et trois synthèses seront publiées pour cette région. Finalement, quelque vingt-cinq synthèses devraient normalement être produites dans le cadre de ce projet.

GUÉRIN



DOSSIERS
COLLÉGIAUX

Cet ouvrage est complet: en ce sens qu'il aborde les principales questions de l'histoire québécoise. Il est aussi original par l'approche rétrospective qu'il propose et nouveau par les questions qui y sont traitées ainsi que par la façon dont elles le sont.



ISBN 2-7601-3480-6
(312 p.) 29,95 \$

Yves Tessier

Histoire du Québec: d'hier à l'an 2000



guérin Montréal
Toronto

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada

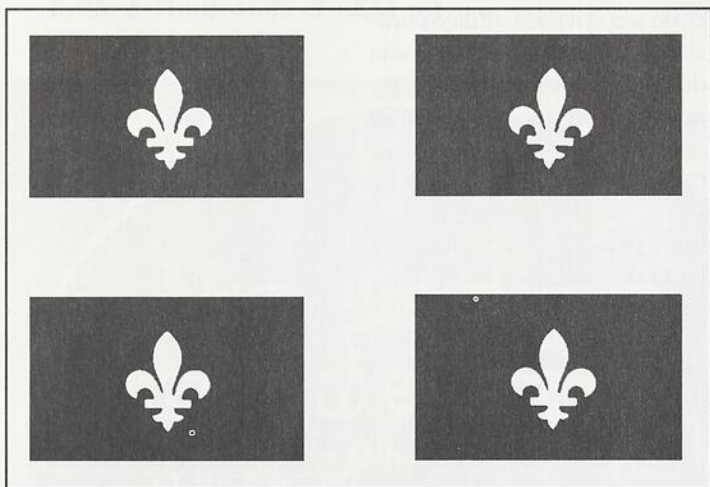
Tél.: (514) 842-3481

Télec.: (514) 842-4923

NOTRE DRAPEAU FLEURDELISÉ - SA JUSTIFICATION

PAR HENRI LABERGE
PRÉSIDENT - SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS ET QUÉBÉCOISES DE LA CAPITALE

LE QUÉBEC A SON DRAPEAU NATIONAL DISTINCTIF DEPUIS BIENTÔT UN DEMI SIÈCLE. TOUS LES GOUVERNEMENTS SUCCESSIFS DES CINQ DERNIÈRES DÉCENNIES, ISSUS DE DIVERS PARTIS POLITIQUES, ONT CONCOURU À SON IMPLANTATION ET SA DIFFUSION.



Dans les années qui ont précédé son adoption, c'est le député indépendant René Chaloult qui s'en était fait le principal promoteur à l'Assemblée législative, soutenu par une campagne d'opinion que menaient les Sociétés St-Jean-Baptiste, l'Action nationale et de nombreuses organisations représentative de la population.

C'est le 21 juin 1948 que le gouvernement Duplessis adopte le fleurdelisé comme drapeau officiel par un arrêté en conseil dont voici les extraits les plus significatifs:

ATTENDU qu'il est juste et convenable que sur les édifices parlementaires de la province de Québec flotte un drapeau qui répond aux traditions, aux droits et aux prérogatives de la province;

ATTENDU qu'au cours de l'an dernier la législature de Québec, à l'unanimité, s'est déclarée en faveur d'un drapeau propre à la province de Québec et qui lui convient;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence sur la proposition de l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce:

QUE le drapeau généralement connu sous le nom de drapeau FLEURDELISÉ, c'est-à-dire à croix blanche sur champ d'azur et avec lys soit adopté comme drapeau officiel de la province de Québec et arboré sur la tour centrale des édifices parlementaires, à Québec, et cela avec la modification ci-après, savoir;

QUE les lys figurant sur le drapeau soient en position verticale.

Deux ans plus tard, le 9 mars 1950, la Loi sur le drapeau officiel du Québec est sanctionnée après avoir été votée à l'Assemblée législative et au Conseil législatif.

Sous le gouvernement de M. Jean Lesage, le Conseil exécutif adopta les mesures nécessaires pour faire enregistrer le drapeau et les armoiries de la province. En vertu de l'enregistrement

effectué le 10 novembre 1965, le drapeau officiel du Québec est désormais protégé contre tout emploi abusif.

Le 22 juin 1967, sous le gouvernement de M. Daniel Johnson, père, le Conseil exécutif adopte un arrêté ministériel qui ordonne:

QUE le drapeau du Québec soit arboré sur tous les édifices du gouvernement ainsi que sur les édifices des commissions, régies et autres organismes du gouvernement et sur toutes les écoles et maisons d'enseignement relevant du ministère de l'Éducation.

QU'il soit arboré à la place d'honneur sur les édifices ci-dessus mentionnés, c'est-à-dire, à droite, s'il y a deux drapeaux, ou, au milieu, s'il y en a davantage.

Plus récemment, il a été ordonné que le drapeau fleurdelisé flotte aussi à la place d'honneur sur les édifices où siègent les administrations municipales du Québec. Plus qu'un simple drapeau officiel, il est devenu le drapeau national du peuple québécois, signe de ralliement qui transcende les distinctions ethniques, linguistiques, confessionnelles ou autres. Il représente pour nous et aux yeux du monde une société démocratique, mo-

derne, pluraliste et ouverte sur le monde.

De plus en plus de Québécois et de Québécoises de toutes origines l'arborescent sur leurs résidences. Il a aussi sa place au plan international pour représenter le Québec notamment dans les instances de la francophonie et des autres organismes où le Québec est directement représenté.

La généralisation de la reconnaissance du drapeau québécois ne signifie pas que rien ne reste à faire. La multiplicité des

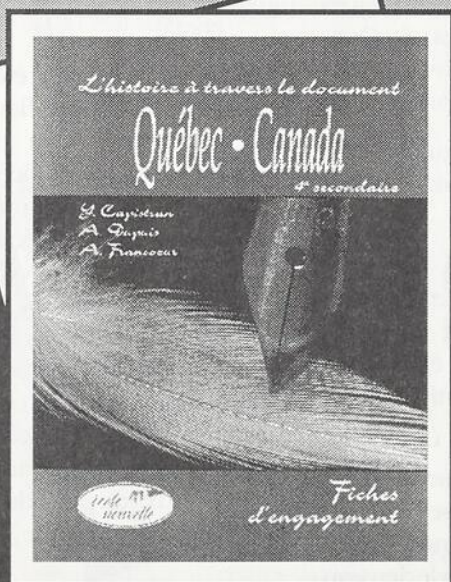
drapeaux en régime fédéral fait que le Fleurdelisé doit encore affronter la concurrence de l'Unifolié. La publicité du gouvernement central et le rayonnement du guide qu'il publie amène souvent les Québécois à s'inspirer de la pratique suivie en dehors du Québec. Des entreprises hésitent encore à accorder la place d'honneur au drapeau québécois. L'État, depuis une dizaine d'années, néglige d'en faire la promotion.

Aussi, en dépit du fait que les Fleurdelisés se multiplient sur

l'ensemble du territoire et qu'on assiste à sa généralisation progressive, les efforts du Mouvement national des Québécois et de ses sociétés affiliées arrivent à point nommé. Le choix du 24 mai comme journée annuelle du drapeau depuis 1984 contribue à le faire connaître, à familiariser les citoyens avec son histoire, à en faire un instrument de fierté, de ralliement et de dynamisme.

L'histoire à travers le document

Québec • Canada



Yolande Capistran
Aurore Dupuis
André Francoeur

4^e secondaire

Cet ouvrage présente des textes d'époque et des activités qui mettent en lumière les composantes de l'évolution de la société québécoise et canadienne dans le contexte nord-américain.

Les extraits des documents retenus et les activités suggérées tiennent compte des lignes directrices et des objectifs du programme d'histoire du Québec et du Canada.

NOUVEAUTÉ

Fiches d'engagement
ISBN 2-921652-03-X (208 p.)

Corrigé
ISBN 2-921652-04-8 (208 p.)

les éditions de
l'école nouvelle

166, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2X 1K9
Tél.: (514) 875-8972
Télécopieur: (514) 875-1590

Div. Publication MAG-BEC inc.

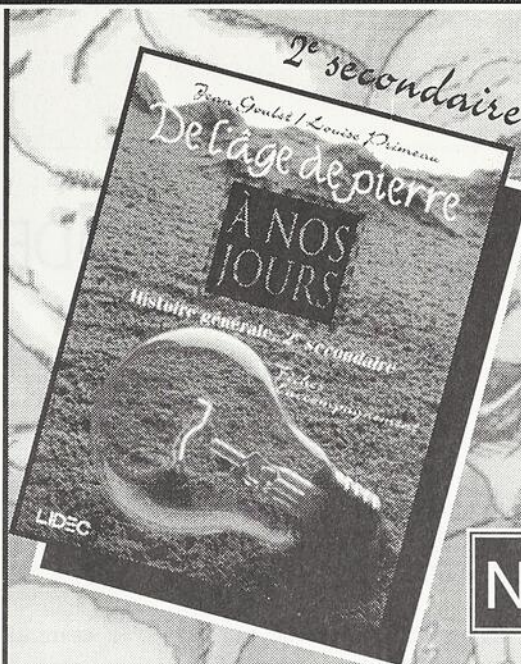
Jean Goulet / Louise Primeau

De l'âge de pierre

À NOS JOURS

Histoire générale, 2^e secondaire

Fiches d'accompagnement
ISBN 2-7608-4601-6 (224 p.)
Corrigé
ISBN 2-7608-4602-4 (224 p.)



L'HISTOIRE CHEZ LIDEC

NOUVEAUTÉ

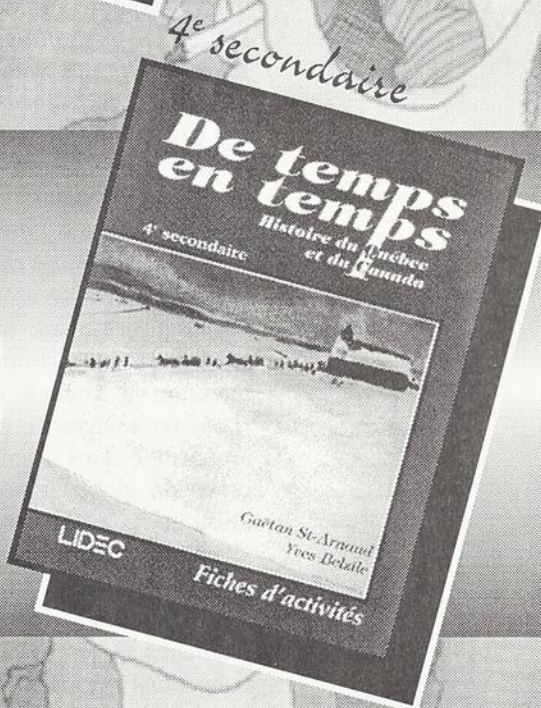
Gaëtan St-Arnaud
Yves Belzile

De temps en temps

Histoire du Québec
et du Canada

Fiches d'engagement
ISBN 2-7608-4597-4 (208 p.)
Corrigé des fiches
ISBN 2-7608-4598-2 (208 p.)

NOUVEAUTÉ



Réal Tremblay et Gilles Viens

HISTOIRE

du Québec et du Canada
DESCRIPTION
SYNTHÈSE
ANALYSE

FICHES D'ACTIVITÉS
ISBN 2-7608-4590-7 (224 p.)

CORRIGÉ DES FICHES D'ACTIVITÉS
ISBN 2-7608-4589-3 (224 p.)

NOUVEAUTÉ



2^e édition
revue et corrigée



4350, avenue
de l'Hôtel-de-Ville
MONTRÉAL (Québec)
H2W 2H5
Téléphone:
(514) 843-5991
Télécopieur:
(514) 843-5252

ENCORE LA GUERRE FROIDE!

PAR JACQUES PINCINCE
CONSEILLER AU COLLÉGIAL — SPHQ

M AINTENANT QUE LA GUERRE FROIDE EST TERMINÉE, UNE NOUVELLE SÉRIE D'OUVRAGES ONT ÉTÉ PUBLIÉS SUR LE SUJET, CE QUI SERA UN ATOUT POUR LES COURS D'HISTOIRE DE NIVEAU COLLÉGIAL.

Dans cette nouvelle perspective, le volume de Melvyn P. Leffler: *A Preponderance of Power: National Security, the Truman Administration and the Cold War* (1) présente de nouvelles interprétations étonnantes sur la politique de sécurité nationale américaine pendant les années de formation de la rivalité américano-soviétique. Traitant à la fois d'économie et de géopolitique, intégrant la stratégie et la diplomatie, analysant la politique américaine dans toutes les régions du globe, il nous offre l'histoire la plus compréhensive à ce jour de l'administration Truman. D'ailleurs, les 689 pages, les 2000 notes infra-paginales et les quelques 50 collections manuscrites et orales utilisées pour le volume témoignent des qualités de chercheur de l'auteur.

La pierre angulaire de ce volume est la lutte pour le pouvoir; ne se limitant pas à une analyse de la capacité militaire, l'auteur démontre que la Deuxième Guerre mondiale mena les politiciens à penser le pouvoir en terme économiques. Les Etats-Unis n'étaient pas effrayés de la puissance militaire de l'U.R.S.S. et ne croyaient pas que celle-ci irait en guerre. Ils furent plutôt tracassés par le désordre financier, une brèche dans leur économie, les bouleversements politiques, les nationalismes révolutionnaires et

le «communisme indigène», ce qui amènerait le Kremlin à capitaliser et gagner certains avantages industriels en Eurasie, menaçant les Etats-Unis pour la suprématie mondiale.

En contre-partie, la politique de sécurité nationale américaine prit des initiatives pour stabiliser l'Europe de l'Ouest et englober l'Allemagne et le Japon dans l'orbite américaine. Ce volume apporte donc un éclairage certain sur les liens entre la géopolitique et l'économie.

Un des aspects du volume de Leffler est la critique de la politique générale de l'administration Truman. L'auteur démontre ainsi la pauvreté des politiques formulées par Truman qui fut déjà qualifié par certains autres auteurs «d'eunuque» en politique extérieure. Le pouvoir de cette administration fut fortement décentralisé et ce Président s'en remettait régulièrement à ses Secrétaire d'Etat; il en résulta une grande rivalité bureaucratique. Dans une conclusion nuancée, Leffler fait également ressortir les initiatives imaginatives.

En somme, les hommes de l'administration Truman, selon Leffler, sont caractérisés comme des «Wise men» prudents qui voulaient utiliser le pouvoir américain pour conserver les intérêts à long terme du pays.

Leffler leur est même sympathique en affirmant que leurs peurs étaient justifiées mais en clamant leurs buts; ces mêmes «Wise men», affirme-t-il, auraient pu les atteindre à un bien moindre coût.

Nous en retenons que ce furent les impératifs géostratégiques dans l'intérêt économique et la peur qui motivèrent l'administration Truman. Leffler, le père de l'école post-révisionniste, ouvre donc la porte à de nouveaux débats.

⁽¹⁾ Leffler, Melvyn P. *A Preponderance of Power: National Security, the Truman Administration and the Cold War*, Stanford, Stanford University Press, 1992, 689p.

ne
ue
is
e
il
un

nt
es
la
p
re
e
u

re
the
ed

Bibliothèque nat. du Québe
Dépôt légal
1700, rue Saint-Denis
Montréal, (Québec)
H2X 3K6